LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - n° 6807 – Dimanche 12 juillet 2020 - Prix : 10 DA

Le barrage de la bureaucratie rentière

Le président de la République Si Abdelmadjid Tebboune s'est à plusieurs reprises exprimé sur la difficulté qu'il rencontrait à imprimer les réformes de la rupture, dont il est un partisan convaincu, et dont il impute la responsabilité aux milieux de la corruption. Le Premier ministre Si Djerad, s'est fait l'écho de cette préoccupation lors de son déplacement dans le Sud en montrant du doigt, devant les caméras, les lourdeurs bureaucratiques dans la distribution du logement mais en la mettant sur le dos d'une dérive administrative. Dans une intervention remarquée, sur les ondes de la Radio Chaîne III, dans l'excellente émission «L'invité de la rédaction», le docteur en économie Abdelhak Lamiri y voit une déficience technique. Le pays serait administré et non pas géré en objectifs à atteindre comme ceux que se fixerait une entreprise de la performance économique. Au-delà de présupposés analytiques que l'on devine différents, tous sont en accord sur un point. La bureaucratie algérienne constitue un véritable frein au développement du pays, un ennemi de l'intérieur à combattre sévèrement. Encore faudrait-il pour la confronter s'entendre sur sa nature. p.4

© Photo : D.R

Lutte contre le coronavirus

Le nouveau dispositif à l'épreuve du terrain

Avec un nombre de nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), «durant les dernières 24 heures», qui dépasse largement depuis plusieurs jours, les 400, alors qu'il était autour de la centaine il y a un mois, et un nombre total de cas qui a franchi le cap des 18.000 et s'oriente, à cette allure, vers les 20.000, l'évolution de la pandémie du Coronavirus en Algérie, a amené les autorités à «durcir» le dispositif mis en place progressivement en mars dernier et qui n'a pas pu enrayer la progression du virus. Lire en page 2

Congrès extraordinaire du FFS

Élection des nouveaux membres de l'Instance présidentielle du parti

Le Congrès extraordinaire du Front des forces socialistes (FFS) a élu, vendredi, les cinq membres composant l'Instance présidentielle du parti.Les nouveaux membres ont été élus lors du Congrès extraordinaire tenu à l'hôtel Mazafran à Zeralda (Alger-Ouest), suite à quoi, la liste dirigée par Hakim Belahcel a obtenu 182 voix contre 143 voix pour la liste de Ahmed Djeddaï. Lire en page 2

FMI

La dette publique mondiale atteindra un pic historique en 2020

La dette publique mondiale va atteindre cette année un niveau inédit dans l'histoire pour représenter 101,5% du PIB mondial, soit plus qu'à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, soulignent des responsables du Fonds monétaire international (FMI) dans un article de blog publié vendredi. Lire en page 3

Adopter une politique collective de lutter contre l'impact financier du Covid-19

L'Algérie engage une course contre la montre

En quête d'une nouvelle voie plus prometteuse pour établir et exécuter une véritable politique d'engagement partenarial auprès des investisseurs étrangers dans différents secteurs, dans le but d'encourager cette collaboration à développer et investir dans de nouveaux projets, l'Algérie a dû revoir certaines règles relatives à l'investissement étranger, à l'instar de la règle du 51/49%. Un engagement à moyen terme qui pourrait être attractif dans un avenir proche. Lire en page 3

Plus d'une centaine de militants, élus et cadres du RCD démissionnent à Tizi Ouzou

«L'actuelle direction veut assassiner nos symboles pour coller à la feuille de route de Rachad»

p.3

Chiffre du jour

Feux de forêts : plus de 1.888 ha détruits en une semaine

aid adha

Interdiction stricte de la vente des moutons dans les lieux publics à Birtouta

Trois communes de la circonscription administrative de Birtouta (Birtouta, Tessala El Merdja et Ouled Chbel) ont décidé, jeudi, d'interdire la vente des moutons dans les lieux publics et les rues, en vue d'endiguer la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19), indique un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

alger

Interdiction du transport urbain collectif public et privé durant les week-ends

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé vendredi l'interdiction de la circulation du transport urbain collectif public et privé durant les week-ends, à compter de ce vendredi et ce «jusqu'à nouvel ordre», a indiqué un communiqué de ces mêmes services.

wilaya d'alger

Les taxis autorisés à poursuivre leur activité

Les services de la wilaya d'Alger ont indiqué, vendredi, que les taxis sont autorisés à poursuivre normalement leur activité en respectant les horaires du confinement et les transporteurs de marchandises et fournisseurs des marchés ne sont pas concernés par les mesures d'interdiction de circulation entre wilayas, annoncées jeudi.

Lutte contre le Coronavirus

Le nouveau dispositif à l'épreuve du terrain

Avec un nombre de nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), «durant les dernières 24 heures», qui dépasse largement depuis plusieurs jours, les 400, alors qu'il était autour de la centaine il y a un mois, et un nombre total de cas qui a franchi le cap des 18.000 et s'oriente, à cette allure, vers les 20.000, l'évolution de la pandémie du Coronavirus en Algérie, a amené les autorités à «durcir» le dispositif mis en place progressivement en mars dernier et qui n'a pas pu enrayer la progression du virus.

Les autorités doivent durcir le dispositif mis en place pour combattre la pandémie. (Photo : D.R)

Est-ce que les nouvelles mesures permettront de remédier aux dysfonctionnements qui ont réduit l'efficacité du dispositif constitué de confinements partiels et de mesures barrières dont l'une le port du masque a été rendu obligatoire par la loi? Les walis qui dirigent la gestion de la crise sanitaire dans les wilayas où les nouveaux cas confirmés de contamination connaissent une augmentation à un rythme inquiétant, rivalisent de sévérité. Mais, en même temps, ils savent qu'il y a des limites à ne pas franchir au risque de tout immobiliser. Ainsi, les services de la wilaya d'Alger ont indiqué, vendredi, que les taxis sont autorisés à poursuivre normalement leur activité en respectant les horaires du confinement et les transporteurs de marchandises et fournisseurs des marchés ne sont pas concernés par les mesures d'interdiction de circulation entre wilayas. Mais cela signifie-t-il qu'ils peuvent entrer et sortir dans les 28 autres wilayas concernées par «le volet relatif à l'interdiction de circulation de et vers la wilaya d'Alger» ? Les décisions de la wilaya d'Alger sont-elles applicables par les autres wilayas? Idem pour les transporteurs de marchandises et les fournisseurs de marchés qui «ne sont pas concernés par l'interdiction de circulation de et vers la wilaya d'Alger». Vendredi 10 juillet, au milieu de la journée, les services de la wilaya d'Alger ont accordé des autorisations de circuler, jusqu'à 20h le soir, pour permettre aux habitants d'Alger se trouvant en dehors de la wilaya de rejoindre leurs lieux de résidence ainsi qu'à ceux d'autres wilayas se trouvant à Alger souhaitant se rendre dans leurs wilayas. Mais est-ce que les communes des autres wilayas où le confinement partiel est appliqué à partir de 13h à 5h le lendemain, sont tenues de laisser entrer et sortir les véhicules de et vers Alger, a fortiori aux heures de confinement? La même question se pose pour la wilaya d'Oran qui a poussé le délai jusqu'à minuit. Rien dans la communication institutionnelle ne permet de savoir quel est le champ d'application des décisions des wilayas au-delà de leurs territoires. Résultat : des Algériens sont bloqués dans des wilayas en attendant la fin de la durée de la mesure d'interdiction de circulation de et vers les 29 wilayas, sachant que même l'entrée et la sortie des wilayas non concernées par la mesure d'interdiction, sont pratiquement interdites quand ces wilayas sont entourées par une ou plusieurs des 29 wilayas. De son côté, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a donné vendredi des instructions fermes à l'ensemble des gestionnaires des hôpitaux publics de la wilaya d'Alger concernés par la prise en charge des cas affectées par le coronavirus (Covid-19). Parmi les principales directives qui ont été données aux gestionnaires, figurent notamment le renforcement du dispositif sur le terrain afin d'augmenter les capacités de prise en charge et anticiper sur la saturation des services dédiés au Covid-19, l'augmentation des capacités des lits d'hospitalisation et des lits de réanimation au niveau des structures en les renforçant en équipements et personnels et l'ouverture éventuelle d'autres services et d'autres établissements dans ce cadre.

Beaucoup de reproches sont faits aux citoyens accusés de ne pas respecter les mesures barrières et d'être responsables de la flambée de contaminations enregistrées dernièrement, et par conséquent de la saturation des services sanitaires. Mais, il n'y a pas de démarche autocritique sur la façon dont les personnels (en dehors du secteur sanitaire) impliqués dans la lutte contre la propagation du Coronavirus sont préparés à leur mission. Les autorités tracent des plans, dictent des mesures et donnent des ordres, puis le personnel «en bas», non préparé, est laissé seul dans la mise en œuvre, sans formation préalable (professionnalisation) et sans motivation (morale et matérielle) réelle. Idem dans tous les domaines.

Lakhdar A.

Idéologie néocoloniale : Marine Le Pen étale sa haine de l'Algérie

Les déclarations «racistes et haineuses» visant l'Algérie de la présidente du parti français d'extrême droite, Rassemblement national (RN), Marine Le Pen, ont provoqué une vague de dénonciations et d'indignation, côté algérien. Ainsi, l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC) a fait remarquer dans un communiqué publié vendredi, que ces déclarations coïncident avec la célébration par l'Algérie de son 58e anniversaire de l'indépendance et la récupération des restes mortuaires de 24 chefs de la Résistance populaire contre l'occupation française.

«A chaque occasion historique célébrée par le peuple algérien en toute fierté et gloire, la présidente de ce parti ne manque pas de faire des déclarations racistes et haineuses attentatoires à la Révolution du 1er Novembre et ses martyrs, ainsi qu'aux symboles de la résistance populaire nationale», souligne l'ONEC, qualifiant un tel acte de «comportement destructif reflétant l'idéologie néocolonialiste». Pour l'Organisation, ces déclarations «grossières et racistes» constituent «un affront pour les porteurs du virus de la vengeance et de la haine, qui ne peut que renforcer la détermination du peuple algérien à oeuvrer et à lutter contre ces idéologies et leurs partisans, dans le but de criminaliser le colonialisme et de réclamer des excuses et un dédommagement moral pour les séquelles subies durant 132 ans d'occupation française». Plusieurs partis politiques se sont également indignés des déclarations de la présidente du parti français d'extrême droite, le Rassemblement national (RN), Marine le Pen, coïncidant avec la célébration du 58ème anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie et la fin de l'ère coloniale française que Le Pen a qualifiée d'«œuvre civilisatrice».

Pour rappel, la dirigeante politique de l'extrême droite française, Marine Le Pen, a été ulcérée par la requête de l'Algérie demandant à l'Etat français de présenter des excuses quant à son lourd passé colonial.

Dans une démarche motivée par des considérations de politique interne à la France, Marine Le Pen s'est attaqué à l'Algérie, pour flatter son électorat traditionnel et les nostalgiques de l'Algérie française, face à Emmanuel Macron qui tente, selon les observateurs, de regagner l'électorat français d'origine algérienne qui vit en France.

De son côté, l'universitaire et chercheur en histoire, Hassan Remaoun, les Algériens ne doivent «absolument pas tomber» dans le jeu de Marine Le Pen et de l'extrême droite française. Il confirme, lui aussi, que Marine Le Pen «s'adresse moins aux Algériens qu'à son potentiel électorat en prévision de l'échéance de l'élection présidentielle de 2022».

L.A.

REPÈRE

Congrès extraordinaire du FFS

Élection des nouveaux membres de l'Instance présidentielle du parti

Le Congrès extraordinaire du Front des forces socialistes (FFS) a élu, vendredi, les cinq membres composant l'Instance présidentielle du parti.

Les nouveaux membres ont été élus lors du Congrès extraordinaire tenu à l'hôtel Mazafran à Zeralda (Alger-Ouest), suite à quoi la liste dirigée par Hakim Belahcel a obtenu 182 voix contre 143 voix pour la liste de Ahmed Djeddaï.

La liste élue est composée de: Hakim Belahcel, Sofiane Chouikh, Mohamed Hadji, Brahim Meziani et Nora Touahri. Conformément aux statuts du parti, l'Instance présidentielle «exerce ses missions en collégialité et veille à l'unité du parti et au respect de sa ligne politique, en application des résolutions du Congrès national».

En vertu des textes réglementaires du parti, le premier Secrétaire national du parti sera choisi en accord entre les membres de l'Instance présidentielle, lequel choix sera soumis au Conseil national dont la tenue est prévue durant les deux prochaines semaines.

Hakim Belahcel a affirmé qu'avec l'élection de la nouvelle composante de l'Instance présidentielle du parti, le FFS «aura ouvert une nouvelle page avec une vision unie», ajoutant que «la priorité consiste à aller vers un congrès national rassembleur, sans exclusive aucune».

Voir sur Internet
www.lnr-dz.com

Adopter une politique collective de lutter contre l'impact financier du Covid-19

L'Algérie engage une course contre la montre

En quête d'une nouvelle voie plus prometteuses pour établir et exécuter une véritable politique d'engagement partenarial auprès des investisseurs étrangers dans différents secteurs, dans le but d'encourager cette collaboration à développer et investir dans de nouveaux projets , l'Algérie a dû revoir certaines règles relatives à l'investissement étranger, à l'instar de la règle du 51/49%.

Il est nécessaire d'adopter de nouveaux modèles et modes de gouvernance plus efficaces. (Photo : D.R)

Un engagement à moyen terme qui pourrait être attractif dans un avenir proche. En aval de ces assouplissements, elle a dû réviser sa politique budgétaire et ses prévisions financières pour l'année prochaine, tout en tentant de minimiser l'impact financier de la crise du Covid-19 sur son économie, particulièrement fragilisée par la conjoncture économique intérieure et extérieure antérieure à cette période. Les prévisions semblent assez pessimistes en raison de la récession qui touche le pays ces derniers mois. Elle s'attend à un rythme de croissance négatif (-2,63%), alors que les prévisions de la Banque africaine du développement semblent plus optimistes concernant la croissance des pays africains en 2021. L'Algérie définit progressivement et en fonction de l'évolution de la situation épidémique et économique. Ces priorités convergent vers le développement, sans trop attendre, du secteur minier et des nouvelles technologique, mais aussi agricole. Incitant, à cet effet, les investisseurs locaux et les jeunes compétences qui constituent une valeur locale sûre pour encourager et adopter de nouveaux modes de financements et de gestions. L'accélération de l'élaboration des textes de lois légiférant les activités industrielles et la création d'écoles et d'institut supérieurs spécialisés dans les nouvelles technologies et énergétiques, démontrent la détermination de l'Etat et sa promptitude à s'affranchir des systèmes de gestions des secteurs stratégies anciens et adopter de nouveaux modèles et modes de gouvernance plus efficaces. Toutefois, l'instabilité financière du pays et l'amenuisement des réserves de change et l'effondrement des indices de la gouvernance ainsi que les dysfonctionnements relevés et cumulés, depuis des années, dans le secteur bancaire et financier impose aux pouvoirs publics de procéder rapidement à la mise en place d'une nouvelle stratégie en profitant de cette période difficile, qui a dévoilé toutes les failles globale de l'économie algérienne qui s'est répercutée sur la situation sociale du pays. L'Algérie tente de gérer seule cette crise sanitaire et économique, et pour faire face à la riposte contre le Covid-19, elle a reçu plusieurs aides extérieures, notamment, matérielle. Jeudi dernier, l'Union européenne a annoncé avoir alloué une enveloppe financière de 43 millions d'euros à l'Algérie pour l'aider dans sa lutte contre la Covid-19. Les Etats-Unis avaient, également, proposé d'aider l'Algérie dans cette lutte, au même titre que la Chine et la Russie. Ces aides ne résoudront pas la situation de crise, si l'Algérie n'engage pas ses réformes structurelles et n'aménage pas sa politique monétaire et d'investissement. La Banque africaine du développement avait d'ailleurs affirmé que l'économie de tous les pays du Maghreb connaîtra une contraction durant l'année en cours en raison du Covid-19. Elle prévoit, en conséquence, la baisse du PIB réel de l'Afrique à 1,7% en 2020, soit une baisse de 5,6% par rapport aux prévisions de janvier 2020. L'Algérie, dans ce contexte, selon la même source, est frappée de plein fouet par la crise. Le même constat est établit par la Banque mondiale (BM) qui s'attend à une année 2021 difficile pour tous les pays du monde et particulièrement ceux qui sont , préalablement, en crise économique. Cette institution craint l'effondrement de tout le modèle économique mondial.

Samira Takharboucht

BRÈVE

Un espace de communication dédié aux investisseurs nationaux

Un espace de communication destiné à la communauté des investisseurs, des opérateurs économiques et des hommes d'affaires a été ouvert par le ministère du Commerce par le biais de son site web. Cet espace de communication est également destiné aux consommateurs, aux universitaires, aux chercheurs et à tous les utilisateurs des informations à caractère commercial, lit-on sur le site web du ministère du Commerce.
Il est à rappeler que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait réitéré lors de ses rencontres périodiques avec les représentants des médias nationaux, sa décision portant soutien aux investisseurs souhaitant réaliser des projets basés sur des matières premières locales par des prêts bancaires allant jusqu'à 90% de la valeur du projet.

Agence

Plus d'une centaine de militants, élus et cadres du RCD démissionnent à Tizi Ouzou

«L'actuelle direction veut assassiner nos symboles pour coller à la feuille de route de Rachad»

Plus d'une centaine de militants, élus et cadres du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ont annoncé, jeudi dernier, leur démission du parti.
«Après le bradage de notre programme et de nos principes comme la laïcité, l'actuelle direction veut assassiner nos symboles pour coller à la feuille de route de Rachad. L'éthique l'a définitivement abandonné à l'abîme de la manœuvre traîtresse. La coupe est plus que pleine !», écrivent-ils dans une lettre ouverte adressée au président du parti, Mohcine Bellabes.
Le RCD, notent les rédacteurs du document, est en reniement idéologique. «Il suffit de lire les publications du mouvement Rachad assumées de leur nouvelle recrue à Djelfa. La mémoire des militants morts en martyrs pour les idéaux du parti est souillée ! L'ennemi d'hier devient l'allié d'aujourd'hui, Dhina tient, directement ou indirectement, les manettes de notre parti», déplorent les démissionnaires.
Par acquis de conscience et par honnêteté envers ceux qui ont tout donné pour le RCD, poursuivent-ils, nous, élus, cadres et militants, ne pouvons plus cautionner ces dérives qui n'ont d'autre but que de transformer notre glorieux parti en une annexe chargée de rendre respectable l'héritier du FIS qu'est Rachad et ses alliés notamment en Kabylie. Depuis sa création en 1989, rappellent les démissionnaires, le RCD a porté, contre vents et marrées, les fondements démocratiques et républicains, sans détours ni dérobade à travers l'incontournable double rupture : contre le système et l'islamisme politique. Considérant que c'est par cette lutte qui a coûté la vie à plus de 123 militants que le parti, observent-ils, est devenu un symbole au niveau national et international.
«Nous avons, également, assisté dans un état de sidération à la mise à l'écart voire l'exclusion, pour des questions de divergences politiques, de dignes enfants du RCD qui ont porté le programme du parti corps et âmes au moment où les opportunistes lorgnaient les postes qu'ils occupent aujourd'hui». S'il est admis que les époques et les hommes diffèrent, ajoute la lettre ouverte adressée au président du parti, nous n'avons pas pensé que notre référentiel politique allait muter au point d'assister, un jour, à la négation de tous les fondamentaux pour lesquels nous nous sommes battus.
«Depuis la révolution du 22 février, l'intégrisme est devenu un allié politique du RCD. M. Mohcine Bellabes, commence d'abord par signer un document avec Mourad Dhina, l'ex-membre du Front islamique du salut (FIS) dissous. Lui, le président et député du parti affirme, pour tromper l'opinion, qu'il n'engageait que sa personne dans ce texte. Depuis ce document-là, toute la politique du parti est dans la droite ligne de cette signature et cela s'est vite traduit en positions politiques concrètes issues de réunions secrètes tenues avec les islamistes à Paris», notent-ils encore. Même lorsque nous avons eu un début de réponse en visionnant des vidéos, qui avaient fuité sur le net, montrant M. Bellabes en compagnies de ses nouveaux compagnons en réunion à Al Magharibia (chaîne TV émettant à partir de l'étranger) nous avions décidé de continuer le combat pour maintenir la flamme qui anime les militants notamment les plus jeunes d'entre nous.
«Mais les derniers développements ne laissent plus aucun doute sur des alliances contre-nature dont nous ignorons les contours et les finalités mais qui font de la locomotive du combat démocratique un simple wagon arrimé à la famille qui recule».

Rabah Mokhtari

FMI

Tendance

La dette publique mondiale atteindra un pic historique en 2020

La dette publique mondiale va atteindre cette année un niveau inédit dans l'histoire pour représenter 101,5% du PIB mondial, soit plus qu'à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, soulignent des responsables du Fonds monétaire international (FMI) dans un article de blog publié vendredi. Pour autant, Gita Gopinath et Vitor Gaspar, respectivement économiste en chef et directeur du département des finances publiques, estiment que les gouvernements devraient se garder de réduire trop tôt leurs dépenses en faveur de leur économie au risque sinon de compromettre la reprise.
«Alors que la trajectoire de la dette publique pourrait continuer à dériver dans un scénario défavorable, un resserrement budgétaire trop précoce présente un risque encore plus grand de faire dérailler la reprise, avec des coûts budgétaires futurs plus importants», écrivent-ils.
Ils soulignent que l'équation est difficile puisqu'il s'agit pour les gouvernements de stimuler durablement leur économie terrassée par la crise sanitaire sans que leur dette ne devienne insoutenable.
Ils invitent ainsi à la dépense budgétaire tant que la pandémie n'est pas terminée tout en prenant acte de l'incertitude entourant la capacité des pays à renouer avec des niveaux de dette supportables.
Au total, les gouvernements ont dépensé près de 11.000 milliards en aides aux ménages et entreprises affectées par la paralysie économique résultant du confinement décrété pour contenir le nouveau Coronavirus. Pour le moment, «nombre de gouvernements profitent de coûts d'emprunts qui sont à des plus bas historiques» et les taux d'intérêt devraient rester à ces niveaux «pendant longtemps», notent les responsables de l'institution de Washington.
«Comme les économies devraient évoluer en deçà de leur potentiel pendant un certain temps, les pressions inflationnistes resteront modérées, tout comme la nécessité pour les banques centrales de relever les taux d'intérêt», notent-ils.
Le Fonds table sur une stabilisation de la dette publique mondiale en 2021, exception faite des Etats-Unis et de la Chine. Mais la prudence s'impose. «Il y a une diversité dans les niveaux de dettes et les capacités financières selon les pays», commentent-ils.
A moyen terme, ils invitent les gouvernements à poursuivre «un plan budgétaire crédible». Celui-ci pourrait reposer sur une meilleure mobilisation de leurs revenus «notamment en réduisant au maximum l'évasion fiscale» ou en instaurant une taxation plus forte du carbone.
Autre idée avancée : la réduction des dépenses en éliminant notamment les subventions aux énergies fossiles, le FMI prônant, à l'instar de nombreux acteurs en faveur de l'environnement, une reprise économique «verte».

Agence

Le barrage de la bureaucratie rentière

Le président de la République Si Abdelmadjid Tebboune s'est à plusieurs reprises exprimé sur la difficulté qu'il rencontrait à imprimer les réformes de la rupture, dont il est un partisan convaincu, et dont il impute la responsabilité aux milieux de la corruption. Le Premier ministre Si Djerrad, s'est fait l'écho de cette préoccupation lors de son déplacement dans le Sud en montrant du doigt, devant les caméras, les lourdeurs bureaucratiques dans la distribution du logement mais en la mettant sur le dos d'une dérive administrative. Dans une intervention remarquée, sur les ondes de la Radio Chaîne III, dans l'excellente émission «L'invité de la rédaction», le docteur en économie Abdelhak Lamiri y voit une déficience technique. Le pays serait administré et non pas géré en objectifs à atteindre comme ceux que se fixerait une entreprise de la performance économique. Au-delà de présupposés analytiques que l'on devine différents, tous sont en accord sur un point. La bureaucratie algérienne constitue un véritable frein au développement du pays, un ennemi de l'intérieur à combattre sévèrement. Encore faudrait-il pour la confronter s'entendre sur sa nature. Et dès lors que nous abordons, la question de la superstructure de notre Etat, cela nous renvoi immédiatement à la conception que nous nous faisons du marché d'une part et à celle de la nature des élites administratives qui se trouvent depuis des décennies à la barre de l'Etat-National, sans même vouloir parler des effets de structure divers et variés propres aux administrations du développement des corporatismes régionalistes, de classe etc. Nous en sommes arrivés à un point littéralement paradoxal. Face aux pressions impériales, la revendication d'affirmation étatique est plus que jamais à l'ordre du jour alors que dans le même temps, le trop plein de règles, lois, ordonnances, règlementations empêche l'expression des dynamiques sociales et économiques. Nous voulons tout à la fois plus d'Etat et moins de bureaucratie, plus de souveraineté mais pas trop de dépenses militaires, plus de libertés de faire mais certainement pas moins de protection sociale dans une accumulation vertigineuse des contradictions. Le cœur des réformes en cours pour l'Algérie Nouvelle est justement de les dépasser. Mais comment ?

Réglons rapidement une question pour immédiatement situer la problématique qui nous occupe. La loi de l'offre et de la demande est une plaisanterie. Cette règle édictée en dogme par l'école libérale voudrait qu'à toute demande exprimée répondrait une offre en adéquation de cette demande. Cette vision théorique, posant l'individu au centre de l'univers en homos oeconomicus rationnel, emprunte aux mathématiques sa logique réductive méthodologique. Elle fait peu de cas des facultés évolutives du monde qui veulent qu'une cellule vivante plus une autre cellule ne fait pas une somme de cellules mais des plantes, des animaux, des hommes, une société, des cultures. De même qu'un fonctionnaire plus un autre fonctionnaire et pour faire bonne mesure un troisième fonctionnaire n'est pas équivalent à trois fonctionnaires mais à une bureaucratie naissante édictant, règles, lois, hiérarchies, discipline, rapports sociaux, en un mot organisation de la société. C'est pour cette raison qu'un agent économique plus un autre agent économique ne formera jamais organiquement un marché en expression de la somme des besoins des agents économiques s'échangeant des biens et des services. La raison principale en est la présence nécessaire des «fonctionnaires arbitres» ou «régulateurs» pour édicter des règles. Du coup, c'est le marché lui-même qui imprimera ses propres désirs aux agents économiques. Cette logique inversée fut brillamment expliquée par l'économiste américain Keneth Galbraith dans «The new industrial State» (1967) où l'auteur montre patiemment comment la publicité, la politique du crédit, celle des prix ne sont que la projection volontaire des technostructures des grands industries américaines - pourtant pays du capitalisme pur - aux fins de vendre des productions qui se fichent de la rationalité des consommateurs. C'est donc la superstructure qui organise le marché mais encore la société civile et non pas le contraire comme voudraient nous le faire croire les doctrinaires. Cette superstructure est technicienne pour l'Amérique, ce que Kenneth Galbraith désigne par le terme de «technostructure» en raison de l'histoire propre des Etats-Unis. Dans son essai visionnaire K. Galbraith posait l'hypothèse audacieuse pour son époque qu'une catégorie nouvelle possédant des connaissances technologiques et organisationnelles a pris le pas sur les détenteurs de capitaux et à voir l'insolence des GAFA d'aujourd'hui (Google, Apple, Facebook, Amazon), nous ne sommes pas loin d'y souscrire. Désormais, nous en sommes au point où en Amérique, un électeur plus un autre électeur ne forme plus un corps électoral tant les algorithmes du numérique sont en constantes propositions de consommations suggérées de nos orientations les plus intimes jusqu'à orienter les comportements des votants.

Que dit notre bureaucratie sur elle-même ?

Qu'en est-il en Algérie ? De quelles références notre superstructure se réclame-t-elle ? Il est un fait historique que dans notre pays, la superstructure fait d'abord allégeance à une «militaro structure», issue de l'effort révolutionnaire des masses populaires pour se doter de ses propres ordonnancements, dans un effort de lutte anticolonial héroïque. C'est la bureaucratie naissante et salvatrice de l'ALN qui nous a permis de déployer durant une vingtaine d'années les logiques matricielles fécondes de l'édification d'un Etat préoccupé essentiellement par sa survie face à des forces néocoloniales qui n'ont pas abdiqué de nous voir échouer dans nos organisations souveraines. Notre Etat est donc issu d'une «révolution militaire» qui a posé l'organisation évolutive de son ordre de combat, puis la maîtrise de la rationalité de la technologie militaire et de sa maintenance et bientôt de sa fabrication comme des objectifs impératifs de court, moyen et long terme en renforcements de l'affirmation qui fait sa singularité. En cela la superstructure de notre Etat fut efficacement secondée par d'autres initiatives techniciennes, celles du pétrole et de son exploitation qui, à partir des champs de puits ont, petit à petit, imposé leurs influences sur l'ensemble du corps administratif, économique, social et jusqu'aux militaires dans un rapport où les aisances de la rente différentielle prirent le pas non seulement sur toutes les autres logiques mais également sur l'impulsion première de l'Etat militaire organisationnel que nous avons difficilement construit après des décennies de résistances populaires. Aujourd'hui, le formatage spontané de la superstructure en direction du marché façonne toute chose. Il donne sens à la rente des hydrocarbures fossiles faisant de tout une valeur strictement commerciale (et non plus industrielle, agricole, culturelle) que cela soit dans l'essor de ses investissements orientés en priorité en direction de la prospection de plus d'énergies fossiles ou dans son volet redistribution dans la répartition inégale du commerce extérieur et des dividendes qu'il procure à une caste parasitaire.

La rente et l'accaparement d'une fraction de ses effets se trouvent au cœur de l'administration centrale profitant… aux directeurs centraux. Du coup la bureaucratie qui s'y développe (c'est-à-dire la règlementation) s'articule autour de ce qui a trait de près ou de loin à la répartition des richesses issue non pas directement de la sphère productive mais du domaine de la redistribution des flux financiers en provenance de la vente des rentes différentielles fossiles. Ainsi naissent des flibustiers de l'industrie dont les affaires florissantes sont directement dépendantes des positions qu'occupent les brigands de la rente au sein de l'administration centrale, en experts dans le captage administratif - par l'intermédiaire des dispositifs législatifs comme le montrent si clairement les affaires en cours de jugement - du ruissellement des pétrodollars. Chaque agent économique ne voit dans le détournement des subventions qu'une opportunité de s'enrichir aux dépens des autres acteurs économiques en complicité de responsables nichés au cœur des administrations civiles, militaires mais aussi politique.

Aussi il n'est guère difficile de comprendre que les intégrations économiques vertueuses (verticales en filières industrielles et horizontales en progressions managériales et en connaissances) ne pèsent guère pour réaliser des objectifs supérieurs socio-économiques, puisqu'il suffit de capter les rapports de pouvoir au sein de l'administration centrale pour bénéficier immédiatement d'avantages qui ne sont pas dus à l'ingéniosité et au labeur mais réduits à la capacité à détourner des lignes de crédit bancaires par centaines de millions de dollars en synergie d'entregents intéressés. Nous eûmes le droit aux bus Vanhool de l'Etusa et pas ceux de la SNVI, aux tracteurs Massey Fergusson en lieu et place de nos excellents tracteurs PMA, à l'importation de tubes de transport de gaz d'Italie et certainement pas ceux d'Anabib etc… Nous avions besoin de fabrication de véhicules, nous eûmes le droit à des pneus gonflés.

Repenser le rapport à la rente pétrolière

Aussi changer le positionnement de notre économie revient dans une impulsion initiale à réformer d'abord les structures centrales de l'Etat. Pour y arriver, il est certainement nécessaire de mettre en œuvre des dynamiques transversales, capables de contrer des logiques verticales en déperditions d'intégrations de l'action matérielle en nous appuyant sur des techniques managériales, sur le numérique et sur la connaissance scientifique et technologique des choses. Nous en serons les derniers à en disconvenir. Mais nous n'y arriverons pas si nous n'accompagnons pas cet effort premier par deux prérequis : réformer la fiscalité dans le cadre de normes anti-rentières à établir pour inventer une comptabilité nationale en adéquation avec nos objectifs d'évolutions systémiques anti-rentières, s'appuyer sur les forces sociales qui ont le plus à gagner dans les changements en cours. Ainsi, il est indispensable d'impulser en tout premier lieu une logique anti-rentière à l'ensemble des actions entreprises. Pour ce faire, il serait fructueux d'établir un nouvel étalon de la réforme administrative en l'indexant en quelque sorte à une unité de valeur énergétique et non plus à une évaluation strictement monétaire de la mesure des progrès à réaliser. L'avantage est double. Comme l'unité de valeur énergétique est particulièrement basse dans notre pays, elle permet d'envisager des actions de relèvement de la péréquation énergétique sur le temps long nécessaire aux changements structurels. Par ailleurs elle nous autorise à envisager une autre politique fiscale qui prendra appui sur le renchérissement progressif de l'énergie fossile et la défiscalisation totale des énergies renouvelables donnant ainsi un avantage compétitif important à ceux qui s'engageraient dans l'élévation d'eux-mêmes et de leurs entreprises par les économies d'énergie ou par l'utilisation des énergies alternatives.

Les marges de transformations économiques sont énormes et peuvent constituer dans un second lieu, en un laps de temps relativement court (5 ans), des points d'appui de pans entiers de la société mobilisés autour d'une démarche politique d'envergure anti-rentière déterminée et socialement connotée. L'agriculture, de ce point de vue-là, représente un gisement populaire d'une puissance incroyable pourvu que nous sachions intégrer la paysannerie au travail, dans une dynamique agro-énergétique renouvelable, de toute première catégorie comme l'expérience brésilienne nous l'enseigne. Nous possédons les potentiels phoenicicoles pour en apporter l'impulsion initiale. La jeunesse et son potentiel créatif (les start-up forment un secteur où la dépense énergétique est négligeable) est une autre ressource populaire mobilisable contre les forces rentières confortablement assises sur leurs prébendes administratives en attente temporaire d'un redéploiement en réflexe de classe possédante ayant très souvent un pied au sein de l'Etat et un autre en dehors, dans une division des taches limpide de la promotion de ses intérêts exclusifs. La réforme pour réussir ne peut absolument pas se contenter de volontarisme politique. Non seulement elle échouera face au barrage d'une administration rentière mais épuisera ses promoteurs. Il serait préférable de prendre le temps de poser des logiques transversales intégratrices s'appuyant sur des mécanismes institutionnels fiscaux à mettre en place en soutien à une politique économique anti-rentière favorisant les forces populaires les plus sincèrement engagées dans la transition énergétique.

Nous verrons alors se construire un rapport de force de nature culturelle et politique, un front anti-rentier nécessaire à la défaite des forces conservatrices qui tentent par tous les moyens de profiter de l'accalmie sociale imposé par la Covid-19 pour mettre en échec un programme présidentiel marqué du sceau de la sincérité.

Brazi

INFOS EXPRESS

Relizane

Sur ordre du chef de daïra, fermeture des marchés de Mazouna

Les marchés de la daïra de Mazouna, située à l'Est, à une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de Relizane ont été à nouveau fermés hier, par mesure de précaution contre le coronavirus, a indiqué M.Sadok Mohamed, chef de daïra de Mazouna. Ce responsable a indiqué que «la nouvelle fermeture provisoire de ces marchés s'est faite sur décision du wali, Nacera Brahmi, et ce en réaction à l'évolution de la situation épidémiologique du coronavirus dans cette ville». M.Sadok a révélé que cette décision a été grandement saluée par les commerçants du marché de la commune de Mazouna qui ont, «dès le début de la crise sanitaire affiché leur volonté de mettre la santé publique au-dessus de toute considération». Par ailleurs, le chef de daïra a déclaré que l'Etablissement public hospitalier de la ville de Mazouna a enregistré l'hospitalisation de 200 cas de coronavirus et douze (12) décès. Une situation qui, dit-il, a motivé la décision de fermer provisoirement ces deux marchés pour préserver la santé des citoyens.

N.Malik

Dans le cadre d'une meilleure prise en charge et une lutte efficace contre la Covid-19

Le SNPSP demande un laboratoire d'analyse dans la wilaya

On ne peut mieux dire, la lutte contre la Covid-19 nécessite des mesures sincères, efficaces et urgentes. Dans tout cela, rien ne vaut d'avoir un laboratoire de prélèvement de test virologique (RT-PCR) près de chez soi. Le but n'a rien d'un luxe, mais surtout d'une prise en charge consciente des malades suspects. Plus de temps on fait, plus de temps on perd, et la pandémie aura raison de notre lenteur et notre inefficacité, et la bataille sera sans doute rude à gagner.

Dans ce contexte, un long débat s'est tenu lors d'une réunion, ce samedi 28 juin 2020. Il a regroupé les membres du bureau de wilaya du syndicat des praticiens de la santé publique de Sidi Bel Abbès (SNPSP), pour discuter des mesures à entreprendre pour parer à cette pandémie létale, qu'est le Covid-19, qui enregistre des proportions inquiétantes, mettant la santé du citoyen en péril et les mesures de lutte en défaut. Le bureau est sorti avec la résolution sur une absence pénalisante d'un laboratoire de prélèvement de test de dépistage du covid-19, dans une wilaya renommée par son centre hospitalo-universitaire (CHU), mettant en cause des attentes considérables des résultats venant d'Oran et même d'Alger, enregistrant des délais qui dépassent parfois les 10 jours. Ces mesures représentent un véritable handicape à toute volonté entrant dans le cadre d'une lutte rapide et efficace contre cette pandémie. Elle permet au contraire des attentes et multiplie les cas suspects dans le service. Quant aux cas décédés, ils demeurent parfois dans les congélateurs plus de 10 jours. Une situation loin d'être rassurante pour le personnel affecté à cette mission. On fait part de plusieurs employés touchés et la peur gagne de plus en plus du terrain devant cette situation d'insécurité. Le bureau appelle à plus de collaboration entre les différents partenaires chargés de la gestion de cette pandémie. La DSP, les élus locaux et les activistes de la société civile sont concernés par cet appel que lance le syndicat des praticiens de la santé. Les citoyens devront faire part de sagesse et prendre au sérieux cette pandémie qui tue sans faire de distinction. Ils sont appelés au respect rigoureux des consignes de protection, non seulement pour se protéger, mais aussi de faciliter la tâche aux praticiens de procurer une meilleure prise en charge. Le non-respect des consignes implique automatiquement une surcharge au niveau des centres, et ainsi, un mauvais service. À cet effet, le bureau trouve urgent d'ouvrir un laboratoire à Sidi Bel Abbès afin de réduire les attentes et œuvrer à offrir une meilleure prise en charge, autant au personnel qu'aux personnes suspectes et créer un environnement favorable aidant à lutter efficacement contre le Covid-19. L'on fait part de constituer une commission d'évaluation de la situation et mettre en œuvre une stratégie pour affronter cette pandémie qui prend de l'ampleur ces derniers jours, de doter les sections chargées des enquêtes épidémiologiques de moyens de protection, de transport et d'outils de contrôles des personnes qui se trouveraient en contactes de sujets positifs. Tout cela avec la rigueur qu'il faut pour bien dissuader les fauteurs de consignes générales de sécurité.

Djillali Toumi

Oum El-Bouaghi

La Sûreté de wilaya sensibilise sur le stationnement dangereux

Dans le cadre de l'application du programme de prévention sur le stationnement dangereux organisé par la DGSN en cette période estivale, la direction de la Sûreté de wilaya de Oum El Bouaghi a lancé, à partir du lundi dernier, une campagne de vulgarisation et de sensibilisation sur la sécurité routière à travers le territoire de sa compétence. Placé sous le slogan «Le stationnement dangereux provoque des actes négatifs», cette opération qui s'étalera sur plusieurs jours au profit des conducteurs a pour objectif principal de mettre un terme sur ce phénomène, ou à défaut, de réduire le nombre d'accident. Cette campagne a débuté sur de nombreux points et d'autres lieux qui connaissent le phénomène du stationnement anarchique ainsi que l'agence des voyageurs de la ville de Oum El Bouaghi. Le programme, dont notre journal a été destinataire d'une copie, indique que les agents de l'ordre des deux sexes et tous grades confondus, après avoir distribué des prospectus sur les consignes relatives à la sécurité routière, ont discuté avec les automobilistes sur les dangers du stationnement dangereux, avec ce qu'il peut engendrer et ont recommandé aux conducteurs de respecter le code de la route et d'éviter de conduire dans un état de fatigue et de stress en considérant que tous ces actes négatifs peuvent provoquer des pertes de vie humaine. Des dizaines de conducteurs ont bénéficié de conseils utiles qu'ils ont par ailleurs bien accueillis, et ont promis de respecter ces consignes.

A.Remache

Wilaya d'Alger : les taxis autorisés à poursuivre leur activité

Les services de la wilaya d'Alger ont indiqué, vendredi, que les taxis sont autorisés à poursuivre normalement leur activité en respectant les horaires du confinement, et les transporteurs de marchandises et fournisseurs des marchés ne sont pas concernés par les mesures d'interdiction de circulation entre wilayas, annoncées jeudi. (Photo › D. R.)

INFOS EXPRESS

Aïn Témouchent

479 bouteilles de vin saisies à Aïn Kihal

Au niveau de la commune de Ain Kihal,située sur la frontière Aïn Témouchent-Tlemcen,les éléments de la Sûreté de la daïra de Aïn Kihal ont réussi cette semaine à arrêter un individu qui avait en sa possession 479 bouteilles de spiritueux. L'opération est intervenue à la suite d'informations parvenues aux services faisant état de la présence d'un véhicule de marque Renault bourré de boissons alcoolisées qui circulait dans le réseau urbain. Les premières investigations ont permis de localiser le lieu du véhicule, un plan a été mis en place qui a permis d'arrêter le conducteur du véhicule dans un bois près de la ville de Aïn Kihal où 479 bouteilles de boissons alcoolisées ont été saisies, l'individu porte les initiales B.A., âgé de 44 ans. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Aïn Témouchent l'inculpé a été traduit en citation directe où il a été admis en détention provisoire. Dans le même ordre d'idée, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Aïn Témouchent ont procédé à la saisie de 37 bouteilles de boissons alcoolisées et ont arrêté un individu qui avait une arme blanche prohibée. L'opération est survenue à la suite d'informations parvenues aux services faisant état de la présence d'un individu dénommé M.N., âgé de 38 ans, qui vendait les boissons alcoolisées au sein de la population juvénile sans autorisation, profitant d'une cave dans un immeuble dans la ville de Aïn Témouchent, les policiers ont fait une descente sur ce lieu où ils ont arrêté l'individu et ont saisi de la marchandise prohibée. Cette opération s'inscrit dans le cadre des missions de la police de lutte contre le crime sous toutes ses formes. Ce tronçon de route est un axe très utilisé par les trafiquants de kif et d'alcools en provenance de la frontière algero-marocaine.

Sabraoui Djelloul

Alger

Interdiction du transport urbain collectif public et privé durant les week-ends

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé vendredi l'interdiction de la circulation du transport urbain collectif public et privé durant les week-ends, à compter de ce vendredi, et ce «jusqu'à nouvel ordre», a indiqué un communiqué de ces mêmes services. «Dans le cadre du durcissement des mesures de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus et en concrétisation des instructions des hautes autorités du pays, le wali d'Alger, Youcef Cherfa informe tous les citoyens de la capitale qu'il a été décidé de l'interdiction de la circulation du transport urbain collectif public et privé, à travers tout le territoire de la wilaya, sous peine de sanctions stipulées par la loi à l'encontre des contrevenants», a ajouté le même communiqué. Cette interdiction de circulation est en vigueur durant les week-ends à compter de ce vendredi 10 juillet 2020, et ce «jusqu'à nouvel ordre». A ce titre, le wali d'Alger appelle tous les citoyens de la capitale «au respect strict de toutes les mesures préventives dictées par l'autorité sanitaire», notamment le port obligatoire du masque de protection, le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique afin de lutter contre cette pandémie et préserver la santé publique. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait présidé jeudi une séance de travail consacrée à la situation sanitaire dans le pays, à l'issue de laquelle plusieurs décisions ont été prises, dont «l'interdiction de la circulation routière, de et vers les 29 wilayas impactées», dont Alger, pour une semaine, à compter de ce vendredi, et l'interdiction, à partir de ce vendredi, du transport urbain public et privé durant les week-ends au niveau des 29 wilayas impactées.

Agence

Le Remdesivir : le premier médicament contre le Coronavirus

Plus de 12 millions de cas de contamination au Coronavirus recensés dans le monde

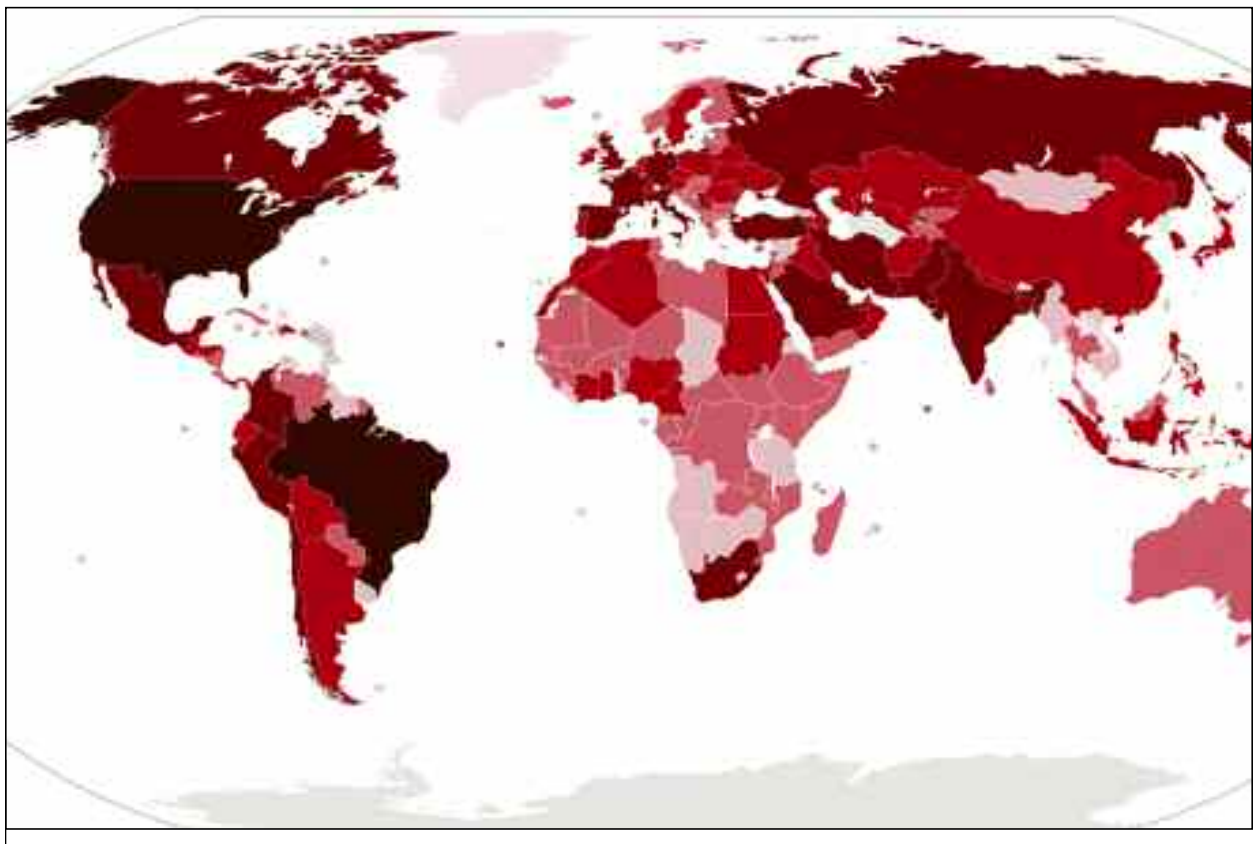

Recrudescence de la pandémie de la Covid-19 dans le monde, selon un bilan de l'OMS. (Photo : D.R)

Le nombre de mort comptabilisés depuis le début de l'épidémie dans le pays s'élève désormais à 29.965 décès, soit 169.473 contaminations. 7.297 hospitalisations en cours, soit 297 de moins. 529 personnes sont actuellement en réanimation, soit 9 de moins, 77.996 personnes sorties de l'hôpital, soit 341 de plus. Le Taux de positivité des tests : 1,2%, soit 0,1 point de moins. Soulignons que depuis le début de l'épidémie. En cumul, la France a enregistré 105.224 hospitalisations. Selon les dernières informations des agences françaises, le Parlement avait définitivement adopté le 2 juillet le projet de loi organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire le 11 juillet, avec de possibles restrictions jusqu'à l'automne assimilées par l' opposition à un prolongement du régime d'exception. Selon les scientifiques, il y a un risque de reprise de l'épidémie de coronavirus dès cet été si on arrête de porter des masques. Et c'est dans les espaces clos que le risque de contamination est aujourd'hui le plus grand. C'est de la physique de base, rappelle le professeur Bruno Lina. «Ces micro-gouttelettes ont la capacité de rester en suspension longtemps dans l'atmosphère. S'il n'y a pas de courant d'air, avec la présence de personnes infectées, elles

La Covid-19 en France, selon les bilans quotidiens de santé publique et du ministère de la Santé, basés sur les données hospitalières et les remontées des établissements médico-sociaux, dont les Ehpad qui ont été enregistrés le 8 juillet 2020 en 24 heures, faisant état de 32 décès supplémentaires liés au coronavirus.

vont progressivement enrichir l'espace confiné et augmenter le risque de contamination des personnes». Dans cette option, l'on dénombre que Plus de 12 millions de cas d'infection au coronavirus ont été officiellement déclarés dans le monde, et le nombre de décès a dépassé les 550.000, selon un bilan réalisé par l'APF. À ce jour, les Etats-Unis restent le pays le plus touché avec plus de 3 millions de cas, mais la situation est inquiétante aux quatre coins du globe. Record de contamination à Tokyo avec 224 nouveaux cas jeudi, reconfinement à Melbourne, record de mortalité en Iran avec 221 morts ces dernières 24 heures, et du côté de la France, le président du Conseil scientifique, Jean-François Delfraissy, craint une deuxième vague à l'automne prochain. Or, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a recommandé jeudi l'autorisation d'une mise sur le marché conditionnelle de l'antiviral Remdesivir au sein de l'Union européenne pour les patients graves atteints du nouveau coronavirus, en réponse à la situation d'urgence créée par la pandémie. « Le Remdesivir est le premier médicament contre le Covid-19 à être recommandé pour autorisation dans l'UE », a annoncé dans un communiqué l'Agence basée à Amsterdam, qui avait estimé à la mi-mai qu'un vaccin contre la maladie pourrait être prêt d'ici un an.

OKI FAOUZI

Afrique : la Covid-19 aggrave la situation des réfugiés menacés par la faim et la malnutrition

Les réfugiés en Afrique sont menacés par la faim et la malnutrition en raison de l'aggravation des pénuries alimentaires causées par la crise de la Covid-19, a averti jeudi l'ONU.
L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) signale qu'«un important sous-financement, les conflits et les catastrophes naturelles, ainsi que des problèmes de chaîne d'approvisionnement, la hausse des prix des denrées alimentaires et la perte de revenus due à la crise de la Covid-19 menacent de priver de nourriture des millions de réfugiés à travers l'Afrique».
«Environ la moitié des réfugiés sont des enfants, qui sont susceptibles de connaître des complications tout au long de leur vie s'ils sont privés de nourriture à ce stade essentiel de leur développement», a expliqué Filippo Grandi, Haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés. Si des mesures urgentes ne sont pas prises pour remédier à cette situation, les niveaux de malnutrition aiguë, de retard de croissance et d'anémie risquent d'augmenter. «Alors que les conditions continuent de se détériorer pour tous, la situation est encore pire pour les réfugiés qui ne disposent d'aucun moyen pour atténuer les effets de la crise», a affirmé de son côté, le directeur exécutif du PAM, David Beasley. «Avant la crise déjà, les réfugiés vivaient à l'étroit, luttaient pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et n'avaient souvent pas d'autre choix que de compter sur une aide extérieure pour leur survie. Aujourd'hui plus que jamais, ils ont besoin de notre aide pour survivre», a-t-il ajouté.

R.I

ONU-Libye

Appels à la fin des ingérences étrangères et à la reprise du dialogue

La réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la crise en Libye a été marquée notamment par des appels accentués à la fin des ingérences étrangères et le retour à la table du dialogue, seule voie menant à un règlement pacifique de la situation dans ce pays. A la faveur de cette rencontre, l'Algérie a réitéré sa position consistant à trouver une solution politique à la crise basée sur le respect de la souveraine et l'unité du peuple libyen ainsi que de l'intégrité territoriale de la Libye. Intervenant lors d'une réunion par visioconférence du Conseil de sécurité à New York sur la crise libyenne, mercredi, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réitéré la position de l'Algérie en faveur d'une solution politique à la crise libyenne et appelé «toutes les parties régionales et internationales concernées par la question libyenne à intensifier les efforts pour trouver une solution à la crise à même de garantir l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye». A ce propos, le ministre a mis en avant l'approche de l'Algérie, à laquelle adhèrent toutes les parties libyennes, et qui est «basée sur l'arrêt de l'effusion du sang, le dialogue comme seule et unique voie de règlement de la crise conformément à la légalité internationale et aux conclusions de la Conférence de Berlin, et dans le respect total de la volonté souveraine du peuple libyen». Le ministre a mis en exergue particulièrement la contribution de l'Union africaine (UA) au règlement de la crise libyenne en établissant en janvier une feuille de route en vue d'organiser durant l'année 2020, une conférence inter-libyenne. Lors de cette même réunion, regroupant les participants à la Conférence de Berlin (janvier 2020), le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé, pour sa part, «un niveau sans précédent d'ingérences étrangères» en Libye, appelant la communauté internationale à «saisir toutes les opportunités pour débloquer l'impasse politique». Il a noté que depuis le 10 juin, «la situation sur les lignes de front est dans l'ensemble calme. C'est-à-dire, depuis que les forces du Gouvernement d'union national libyen (GNA), reconnu par l'ONU, se trouvant à 25 kilomètres de Syrte, a-t-il expliqué. Toutefois, l'ONU est très préoccupée par «l'accumulation alarmante de moyens militaires» autour de cette ville, (...) en violation de l'embargo sur les armes des Nations unies, des résolutions du Conseil de sécurité et des engagements pris lors de la Conférence de Berlin sur la Libye, a indiqué M. Guterres.

De son côté, le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de sécurité, a proposé de créer «une zone démilitarisée» autour de la ville de Syrte «à défaut d'un accord de cessez-le-feu durable». Présent également à cette réunion, le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abu Al-Gheit a appelé à «la reprise du dialogue national entre Libyens leur permettant de parvenir à un règlement de la situation dans le pays avec ses voies de sécurité Politique et économique». Pour sa part, Dang Dinh Quy, chef de la Mission permanente du Vietnam auprès de l'ONU, a appelé toutes les parties prenantes en Libye à «cesser immédiatement les combats et à reprendre les négociations de paix dans ses volets politique, militaire et économique». Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU, Guterres, a reconnu qu'«un représentant de l'ONU faciliterait grandement les efforts de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye». A ce titre, le ministre des Affaire étrangères, Sabri Boukadoum, a dit : «Nous espérons que le SG de l'ONU aura enfin son mot à dire sur cette question, et avec notre soutien et le soutien de la communauté internationale, et celle des Etats voisins, (...), un bon signal pour la reprise tant attendu». Une reprise «nécessaire» de l'avis du diplomate vietnamien, Dang Dinh Quy. En mai, un rapport d'experts de l'ONU a confirmé la présence en Libye de mercenaires étrangers, mais souligne ne pas «être en mesure de vérifier de manière indépendante l'importance de leur déploiement ni d'identifier leur origines, encore moins de savoir leur financement». Toutefois, une chose est sûre, selon la Compagnie nationale libyenne (NOC), de nombreux sites pétroliers sont bloqués depuis janvier. Son patron, Mustafa Sanalla a dénoncé «les tentatives de pays étrangers d'empêcher la reprise de la production pétrolière». La NOC s'est dite récemment préoccupée par l'entrée d'hommes armés étrangers «mercenaires», sur un des plus importants champs pétroliers du pays, al-Charara. A cet égard, l'ensemble des participants à la réunion de mercredi du Conseil de sécurité ont souligné l'impératif de mettre fin aux «interférences étrangères», au «débordement d'armes», et exigé le «départ de toutes les forces étrangères et les mercenaires des terres libyennes», un état de fait qualifié «d'absurdité cynique».

R.I

Priorités du président de la République Abdelmadjid Tebboune pour relancer l'économie nationale

Redynamiser la Cour des comptes et les institutions stratégiques en berne

Professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul

Le président de la République a consacré une réunion le 7 juillet 2020 pour relancer l'économie nationale dont l'impact de l'épidémie du coronavirus touche tous les pays et pas seulement l'Algérie.

Dans ce cas, la responsabilité n'est-elle pas collective, les managers prenant de moins en moins d'initiatives ? La Cour des comptes doit éviter cette vision répressive mais être un garde-fou, une autorité morale par des contrôles réguliers et des propositions peut jouer son rôle de lutte contre la mauvaise gestion, la corruption qui touchent tant les entreprises que les services collectifs et administrations et donc éviter ce classement déplorable de l'Algérie au niveau des institutions internationales. Aussi, évitons la création de nombreuses institutions de contrôle qui se télescopent et prenant les expériences de pays qui ont réussi et où la Cour des comptes joue un rôle déterminant. Je ne saurai trop insister que le contrôle efficace doit avant tout se fonder sur un Etat de Droit, avec l'implication des citoyens à travers la société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une véritable indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et visibilité dans la démarche de la politique socio-économique, un renouveau de la gouvernance afin de délimiter clairement les responsabilités et pour plus de moralité des dirigeants aux plus hauts niveaux afin de faciliter la symbiose Etat/citoyens.

3.-Redynamiser d'autres institutions stratégiques en léthargie

Le fondement de tout processus de développement comme l'ont démontré tous les prix Nobel de sciences économiques à la lumière des espérances concrètes sur le terrain repose sur des institutions crédibles et c'est une Loi universelle s'adaptant au bouleversement mondial tant géostratégique qu'économique. Il y a lieu d'éviter de vivre éternellement sur l'illusion de la rente permanente. Aucun pays à travers l'histoire ne s'est développé grâce uniquement aux matières premières. Il n'y a de richesses que d'hommes. Le XXIe siècle sera dominé par l'émergence de réseaux décentralisés, qui remplaceront les relations personnalisées d'Etat à Etat dans le domaine des relations internationales avec l'inévitable transition numérique et énergétique avec le primat de la connaissance. Et l'Algérie est appelé à s'adapter à ce nouveau monde dynamique en perpétuel mouvement, n'existant pas de modèle statique, devant éviter les mythes du passé qui conduiraient le pays à l'impasse. Or, la maladie de tout système bureaucratique rentier sclérosant bloquant toute initiative créatrice, est de créer de nouvelles institutions budgétivores qui se télescopent avec les anciennes et de croire que des lois peuvent modifier la trajectoire de la société. Les priorités du Président de la République consistent à rétablir des institutions stratégiques en berne, comme le conseil économique et social qui ne saurait se limiter à être un bureau d'études sous les ordres de l'exécutif mais un organe indépendant lieu de dialogue par excellence, dont la composante n'a pas été renouvelée depuis des années excepté la nomination de son président, le Conseil national de la concurrence et le Conseil national de l'énergie. fondement de tout processus de développement comme l'ont démontré tous les prix Nobel de sciences économiques à la lumière des espérances concrètes sur le terrain repose sur des instituions crédibles et c'est une Loi universelle. La dynamisation des institutions, sous réserve d'une nette volonté politique de démocratisation tenant compte de notre anthropologie culturelle, conditionnera le développement de l'Algérie comme adaptations tant aux facteurs internes qu'au mouvement du nouveau monde. Le monde après l'épidémie du coronavirus ne sera plus jamais comme avant s'orientant vers une transition politique et économique, dominée par la transition digitale (intelligence artificielle) et énergétique avec de nouveaux segments à forte valeur ajoutée loin de la vison matérielle du passé et la vision purement monétaire, dépenser sans compter. Pour preuve, nous avons assisté de 1963 à 2019 à l'impossibilité de dynamiser les exportations des segments hors hydrocarbures (moins de 2% non compris les dérivées d'hydrocarbures fin 2019) malgré les innombrables changements d'organisation sociales et économiques et une dépense monétaire colossale (plus de 940 milliards de dollars d'importation de biens et services uniquement entre 2000/2019), mauvaises gestion, corruption et faute de vision stratégique d'adaptation. La léthargie des secteurs productifs, créateurs de valeur ajoutée, moins de 15/20% de taux d'intégration tant pour le secteur public que privé, la rente des hydrocarbures irriguant tout le corps social, trouve son essence dans des enjeux importants de pouvoir concernant l'approfondissement ou pas des réformes structurelles tant dans le domaine politique, économique culturel que social. Cela a un impact sur les indicateurs macro-financiers. Dans la loi de Finances complémentaire 2020, qui se fonde sur le prix fiscal de 30 USD, et 35 dollars le prix du marché, les exportations d'hydrocarbures sont estimées à 17,7 milliards de dollars, contre 35,2 milliards de dollars prévus dans l'ancienne loi de Finances. C'est un chiffre d'affaire auquel il faudra soustraire les coûts, et la part des associées pour avoir le profit net restant à l'Algérie. Le déficit budgétaire devrait ainsi atteindre -1 976,9 milliards de dinars, soit -10,4% du PIB – contre -1 533,4 milliards de dinars, soit -7, 2% du PIB dans la loi préliminaire – la balance des paiements enregistrant un solde négatif de -18,8 milliards de dollars, contre 8,5 milliards de dollars initialement estimés dans la LF-2020. La situation socioéconomique est donc complexe. Avec une contraction du PIB négatif de 6,4%, selon les prévision de la BM du 8 juin 2020, le taux de chômage devrait s'accroître en raison de la cessation d'activité de plusieurs entreprises, notamment dans le secteur du BTPH et la rupture des approvisionnements en provenance de Chine et d'Europe en raison de l'épidémie de la Covid-19, qui représentent plus de 80% des importations algériennes, avec une hausse des prix des importations. Les dernières statistiques de l'ONS publiées au début juillet 2020 sont inquiétants avec le dépérissement du tissu productif y compris les hydrocarbures. Il faut être réaliste. Comment, avec moins de 40 milliards de dollars de réserves de change à la fin de 2020, sous certaines conditions et avec un taux de croissance réel inférieur au taux de croissance démographique, créer entre 350 000 et 400 000 emplois par an entre 2020 et 2025 ? Et alors même que pour éviter de vives tensions sociales dues au taux de chômage actuel, une croissance de 8% à 9% par an est nécessaire ?

En résumé, pour le devenir de l'Algérie, en ce mois de juillet 2020, en dehors des querelles partisanes stériles, souhaitons au Président de la République qu'il puisse redonner confiance, rassembler les Algériens, lutter contre la corruption par la bonne gouvernance et faire de l'Algérie un pays émergent. Cela implique une mobilisation générale, tenant compte des différentes sensibilités, source d'enrichissement mutuel, le plus grand ignorant étant celui qui prétend tout savoir. Car l'Algérie sera avant tout ce que les Algériennes et les Algériens voudront qu'elle soit

(Suite et fin)

A. M.

Mots fléchés

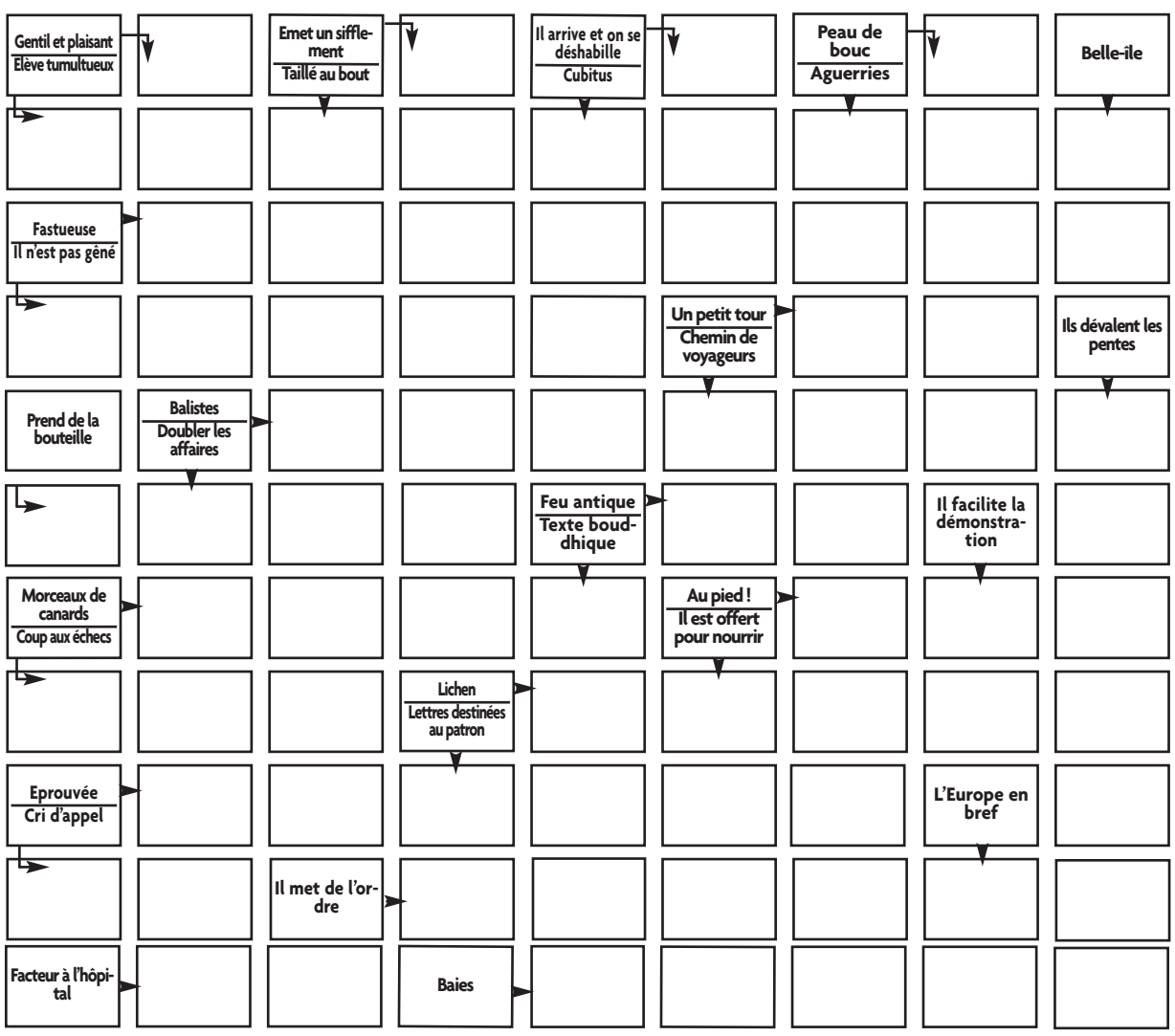

Mots croisés

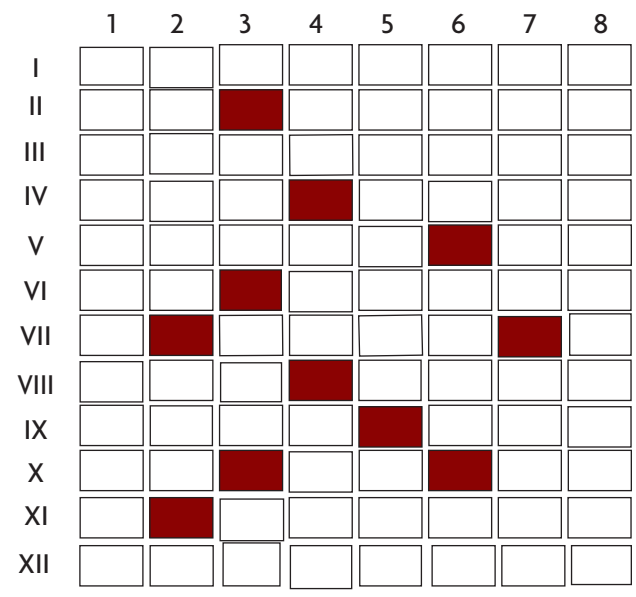

HORIZONTALEMENT

I.Il ne connaît pas la modestie.**II.**Etre bornée ne l'empêche pas d'aller loin. Repassa la pierre.**III.**Combinant des éléments.**V.**Rouleau d'Asie. Franchis le Rubicon.**V.**Impitoyable. Rejet d'outre-Manche.**VI.**Unité de vitesse. Jeune saumon.**VII.**Air de Porto.**VIII.** Acte de naissance. Société unipersonnel.**IX.**Vieille graisse. Il passe sous la porte.**X.**Mot de mineur en révolte. Symbole pour l'astate. Entre deux opposants.**XI.**Qui a reçu une bonne couche.**XII.** Ne pas donner la permission.

VERTICALEMENT

1.Est souvent dans sa lope ou son atelier.**2.**Ville sur la Maine. Enrichit le paysage breton.**3.**Complètement retourné. But marqué. Un cours au tout début. **4.**Adorateur. Fait un signe aux Grecs. Il s'agit d'y trouver sa voie. **5.**Coup d'épée. Acronyme énergétique.**6.**Ils sont utiles aux soulèvement divers. Opposée au jardin. Une mesure pour l'acidité.**7.**Famille corse qui eut des maréchaux. Enlevée.**8.**Mettre en Etat.

Mot mystère

ADJUDANT
AGA
ALTESSE
AMIRAL
ANIMATEUR
AUTOCRATE
CENTURION
CHEIK
CURE
DEY
DOMINER
DUCHESSE
EFFENDI
ELECTION
ELIRE
EMIR
EPARQUE
EPHORAT
EXARQUE
GRANDEUR
HOSPODAR
IMPERIAL
INSPECTEUR
LEUDE
ORDRE
PAPE
PHARAON
POTENTAT
PRIEURE
QUESTEUR
RABBINAT
RECTORAT
REGENCE
ROI
ROYAUTE
SATRAPE
SCEPTRE
SIRE
SULTAN
TETE
TETRARQUE
TOLIERE
TRONE
TSAR
TYRANNEAU
TYRANNIE
VOIVODE

K	C	U	R	E	T	E	T	Y	R	A	N	N	E	A	U
T	N	A	D	U	J	D	A	N	I	M	A	T	E	U	R
T	A	R	O	T	C	E	R	O	Y	A	U	T	E	H	E
L	E	U	D	E	A	Y	O	R	U	E	D	N	A	R	G
C	H	E	I	K	S	E	H	O	S	P	O	D	A	R	E
E	R	T	P	E	C	S	P	H	A	R	A	O	N	R	N
L	I	S	R	F	V	A	E	A	G	A	U	M	O	U	C
E	R	E	I	L	O	T	L	T	P	E	T	I	E	E	E
L	A	U	E	M	I	R	A	N	L	P	O	N	S	T	N
E	B	Q	U	L	V	A	I	A	O	A	C	E	S	C	T
C	B	R	R	A	O	P	R	T	R	R	R	R	E	E	U
T	I	A	E	R	D	E	E	L	D	Q	A	I	H	P	R
I	N	X	N	I	E	N	P	U	R	U	T	S	C	S	I
O	A	E	O	M	T	A	M	S	E	E	E	T	U	N	O
N	T	Y	R	A	N	N	I	E	F	F	E	N	D	I	N
R	A	S	T	E	T	R	A	R	Q	U	E	L	I	R	E

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«L'avenir nous tourmente, le passé nous retient, c'est pour ça que le présent nous .....»

Est-ce le mot :

A : Ramène ? B : Perturbe ? C : Echappe ?

(Proverbe La Rochefoucauld)

Solutions du numéro 462

Mots fléchés

Horizontalement :
G - S - D - F - AI - MIEVRE - TAILLEUR - PARC - TRIE - NB - FAITS - NEIGE - FE - TERRIER - ECRASEE - O - HAI - VERT - TAG - PU - II - REUSSITE.

Verticalement :
A - P - N - E - T - GITANE - CHAR - ARBITRAGE - SMIC - GEAI - U - IL - FERS - PS - DELTA - REVUS - VERIFIEE - FRUITEE - RIT - ERES - ROTIE.

Mots croisés

Horizontalement :
BOUCHEES - ACTUELLE - N - OISIF - DEPRIMER - ICI - TE - O - THEIERES - OSER - NI - HS - NANA - A - PA - EVA - LCI - STAR - TISSU - NE - EO - PRETS.

Verticalement :
BANDIT - HALTE - OC - ECHOS - CIO - UTOPIES - PIS - CUIR - IENA - SP - HESITERA - SUR - ELIMER - NET - E - ELFE - ENAVANT - SE - ROSI - ARES

Le mot manquant

«L'avenir nous tourmente, le passé nous retient, c'est pour ça que le présent nous échappe.»

(Proverbe Gustave Flaubert)

Mot mystère

GLACIER

Programme

TF1

05.30 TFou
06.30 Météo
10.20 Automoto
11.05 Téléfoot
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.30 Grands reportages
14.50 Grands reportages
15.00 24 heures aux urgences
18.15 Sept à huit
19.15 Journal
19.54 Météo
20.00 Camping paradis
21.25 Camping paradis

France 2

09.55 Météo
09.55 Journal
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.25 Santé bonheur
14.05 Vivement dimanche prochain
17.00 Tout le monde a son mot à dire
18.00 19h le dimanche
18.20 N'oubliez pas les paroles
19.00 Météo
19.55 D'art d'art !
21.50 **Mallorca**
22.40 Meurtres au paradis

M6

10.15 Turbo
10.20 Turbo
11.20 Turbo
11.30 Sport 6
12.10 En famille
14.20 Recherche appartement ou maison
15.45 Maison à vendre
18.40 66 minutes : grand format
19.10 La reine des neiges
19.25 Capital
21.05 Daddy Cool
22.50 En famille

France 3

06.00 Les 24 Heures du Mans 2018
06.25 Shaun le mouton
06.40 Boule et Bill
06.55 Boule et Bill
07.20 Boule et Bill
07.35 La garde du Roi
08.10 Dimanche Ludo
08.50 Le Noël des Looney
09.10 Le Noël des Looney Tunes
09.50 Tom et Jerry Show
11.15 Les nouveaux nomades
12.10 Il faut sauver les rhinocéros noirs
14.05 Miss Fisher enquête
15.05 Miss Fisher enquête
16.10 Comme une envie de jardins...
16.20 Comme une envie de jardins...
17.20 8 chances de tout gagner
18.00 Le grand Slam
19.00 Tout le sport
19.25 Plus belle la vie
20.55 Ma maison de A à Z
21.10 Le professionnel
22.55 Il était une fois en Amérique

TV5MONDE

11.00 Passe-moi les jumelles
16.00 Les Pays d'en Haut
19.00 Journal
19.59 Maghreb Orient-Express
21.05 On n'est pas couché

Direct 8

13.45 Météo des plages
16.20 Le destin de Monica
17.15 Mary Higgins Clark
17.25 Mary Higgins Clark
18.30 Mary Higgins Clark
19.15 Mary Higgins Clark : Ni vue ni connue
21.05 Ma femme s'appelle reviens

W9

11.40 Blue Bloods
13.10 Blue Bloods
13.55 Blue Bloods
14.50 Blue Bloods
15.40 Blue Bloods
17.00 La petite histoire de France
20.00 MI-5 : infiltration
21.45 Le pacha

Tmc 4

15.35 Titeuf
16.20 Titeuf
17.15 Une saison au zoo
17.45 Une saison au zoo
20.50 Terminator III
21.30 LeLa gloire de mon père

Canal+

13.10 La grille
14.10 Championnat du monde 2018
16.05 Newcastle / Sheffield United
19.00 Formula One, le débrief
20.00 Groland le zapoï
22.10 Babylon Berlin

Ciné Frisson

19.55 Etat d'alerte, le cinéma du contre-pouvoir
20.50 Blitz
22.24 **Hostiles**
23.55 Les + de la rédac'

Ciné Cinéma Premier

10.43 Les + de la rédac'
18.03 Nicky Larson et le parfum de Cupidon
20.50 **Godzilla**
23.03 **Sleepless**

France 5

13.15 Vous êtes super !
14.40 Les vestiges de Pompéi
15.30 Des trains pas comme les autres

Arte

14.50 Un sanctuaire dans les Andes
18.45 Arte journal
19.05 360°-GEO
19.55 N'oublie jamais
21.55 L'histoire sans fin

TMC

15.20 Double jeu
16.05 Double jeu
17.00 Profilage
19.00 Profilage
20.00 Coco
21.00 Le fabuleux destin d'Amélie Poulain
22.15 90' Enquêtes

Eurosport

11.35 Perpignan / Grenoble
15.15 Brive / Bayonne
17.45 Benoît Paire - Matteo Berrettini
18.00 Dustin Brown - Richard Gasquet
19.50 Viking FK - Odds BK
20.55 Jeux olympiques : Home of the Olympics

Sélection

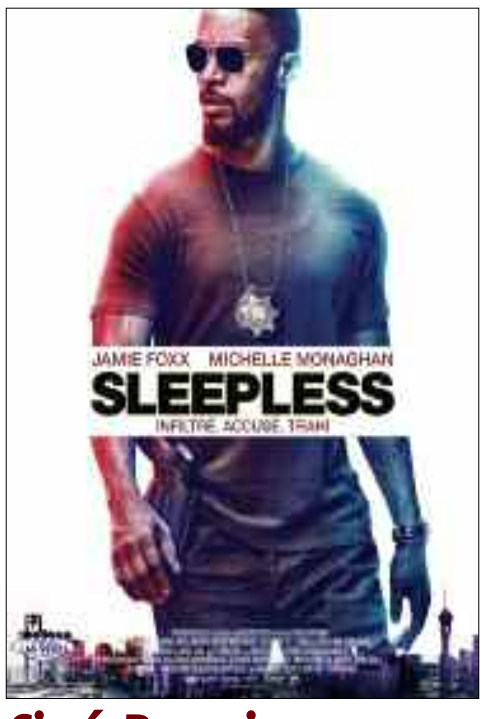

Ciné Premier - 23.03
Sleepless

Thriller de Baran bo Odar

Au cours d'une fusillade, Vincent Downs et Sean Cass, deux policiers de Las Vegas, braquent la voiture de mafieux et dérobent un sac de cocaïne. Le lendemain, ils se portent volontaires pour mener l'enquête, espérant ainsi pouvoir effacer leurs traces éventuelles. Soupçonnant que des agents corrompus sont mêlés à la tuerie, Jennifer Bryant, de la police des polices, enquête également sur l'affaire.

Ciné Premier - 20.50
Godzilla

Film de science-fiction de Roland Emmerich

Les Américains ont les nerfs en pelote : une abominable créature a investi New York, rasant quelques gratte-ciel et pondant une flopée de petits monstres. Un scientifique et un assureur se décarcassent pour remettre un peu d'ordre.

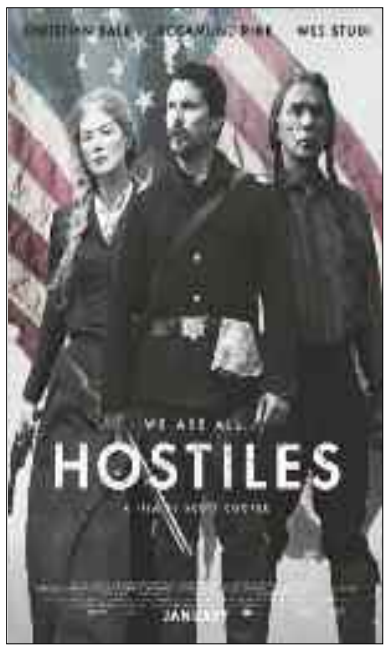

Ciné Frisson - 22.24
Hostiles

Western de Scott Cooper

En 1892, un vétéran des guerres indiennes escorte à contrecœur un chef cheyenne libéré de prison pour raisons médicales. Jadis, les deux hommes se sont affrontés sans pitié. Face au danger, ils vont unir leur force et vaincre un ennemi intime: le poison de la haine…

CHRONIK
par Herbé

LE CINQUIÈME POUVOIR

«Demain ne meurt jamais» est le 18e volet de la saga culte «007 James bond». Encore un James Bond acceptable. James Bond, Pierce Brosnan, tente de contrecarrer les plan de Eliott Carver, Jonathan Pryce, responsable des médias (journaux, chaîne de TV...) qui tente de créer une guerre entre la Chine et l'Angleterre pour pouvoir avoir un scoop, un sujet fort dans ses journaux et faire de l'audimat... Ce 18e volet de la saga est original. L'originalité vient du fait que le scénario aborde le thème des médias prêt à tout pour décrocher le scoop et faire de l'audimat quitte à créer eux même le fameux scoop. Pierce Brosnan est excellent dans ce rôle de James Bond. Il est entouré par les très belles Michelle Yeoh et Terry Hacher charmante James Bond girls. James Bond devra faire face à un très bon méchant très bien interprété par Jonathan Pryce. James Bond à une nouvelle fois à sa disposition des gadgets étonnants pour l'aider dans sa mission comme une BMW télécommandée à distance. Le dépaysement est assuré grâce aux escales de James Bond pendant sa mission notamment en Chine. Le film contient toujours son lot d'humour et de très belles scènes d'actions spectaculaires (la scène d'ouverture, la course poursuite à moto, la scène dans le parking souterrain...) .
En bref ce 18e James Bond est un excellent cru qui connut également un très gros succès en salle... Alors ne boudons pas notre plaisir.

Covid-19

PLUS DE 2 700 ARTISTES ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE FINANCIÈRE

Un total de 2 795 artistes ont bénéficié d'une aide financière dans le cadre de l'opération de soutien aux personnes impactées par la pandémie Covid-19, a indiqué l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA) dans un communiqué.

«Ce sont quelque 2 795 artistes, dont l'activité a été suspendue du fait du coronavirus, recensés jusqu'au 8 juillet courant ont bénéficié d'allocations versées sur comptes bancaires», précise l'ONDA sur sa page Facebook.

A noter que 5 517 artistes se sont inscrits par internet et 1 084 autres par voie directe ou par fax dans le cadre des aides annoncées, avril passé, par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

Rappelant qu'il s'agit d'un recensement requérant une révision des dossiers à mettre en conformité avec les lois, l'Office rassure les inscrits que «les dossiers sont traités avec beaucoup d'intérêt et que la vérification de la conformité nécessite du temps et des efforts».

Selon le bilan de 2019, l'ONDA compte environ 24 000 membres entre artistes et auteurs.

R. C.

Langue française

Quand les mots passent du féminin au masculin

Un armoire, un automobile, mais aussi une évêché, une honneur, une poison... Nombreux sont les termes en français à avoir changé de genre. Suivez le guide.

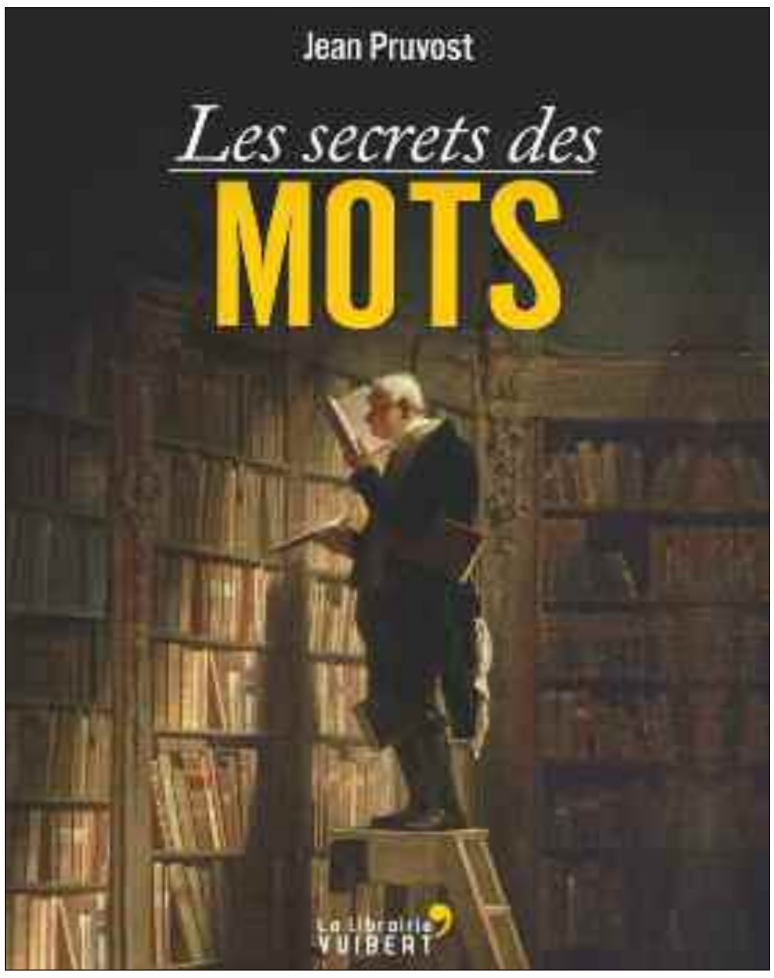

L'Académie française a donc tranché : il ne faudrait pas dire «le» Covid, mais «la» Covid. Son argumentation ? Covid est un acronyme (1) d'origine anglaise dont le «mot noyau» est desease, soit «maladie». Or maladie est un terme féminin, d'où «la» Covid. D'ailleurs, ajoutent les immortels, il s'agit là d'une règle bien établie de notre langue française lorsqu'elle importe des sigles étrangers. La preuve : nous disons «le» FBI pour désigner le Federal Bureau of Investigation, mais «la» CIA pour Central Intelligence Agency. CQFD ? Pas sûr. Le très vif youtubeur Linguisticae conteste cette interprétation en citant quelques contre-exemples. Ainsi, «laser» est l'acronyme de light amplification by stimulated emission of radiation, dont le mot noyau, amplification, est féminin. Ce qui n'empêche pas «laser» d'être toujours présenté comme masculin, y compris par... le dictionnaire de l'Académie française ! Et ce n'est pas une exception : selon lui, «radar» et «sonar» sont dans le même cas.

Ce débat le montre : le genre des mots en français n'est pas toujours facile à déterminer, d'autant qu'il varie parfois selon les époques ! Un grand nombre de termes sont ainsi passés du masculin au féminin, comme le relève le linguiste Jean Pruvost dans un livre formidable dont j'ai déjà parlé ici, Les secrets des mots (2). Saviez-vous par exemple que, jadis, on parlait d'un affaire, d'un alarme, d'un armoire, d'un date, d'un étude, d'un dette, d'un offre ? Et que plus récemment, la voiture était un automobile, par association avec un véhicule automobile ? D'autres ont parcouru le chemin inverse : en ancien français (du IXe au XIIIe siècle, pour simplifier), on évoquait une art, une évêché, une honneur, une poison, une serpent. «Eventail», lui aussi, a longtemps été féminin, tout comme bronze, cyclone, carrosse, duché et comté (d'où «la» Franche-Comté), mais aussi doute, légume, losange, orage, reproche, silence, et tant d'autres.

«Un» ouvrage, mais de «la» belle ouvrage

Certains mots poussent le raffinement jusqu'à changer de genre selon les circonstances. «Œuvre» est généralement féminin, mais on parle «d'un» grand œuvre. «Ouvrage» est masculin, mais passe au féminin dans l'expression «de la belle ouvrage». Amour, délice et orgue sont aujourd'hui masculins au singulier, mais féminins au pluriel (il n'en a pas toujours été ainsi : amour était féminin jusqu'au XVIe siècle et orgue était présenté comme féminin par l'Académie française dans son dictionnaire de 1694). Ce qui débouche d'ailleurs sur des phrases impossibles : «On ne peut pas dire : «Cet orgue est l'un des plus beaux que j'ai vus» puisqu'en suivant la règle, on aboutirait à «cet orgue est l'une des plus belles que j'ai vues»», remarque avec malignité le même Jean Pruvost.

Plus amusants - ou plus pervers, selon la façon de voir - certains mots désignent des réalités différentes selon leur genre. La réglisse est une plante, le réglisse une confiserie. Le chèvre est un fromage, la chèvre l'animal dont il est issu. Le greffe du tribunal ne doit pas être confondu avec la greffe d'un organe, pas plus que le manche de la pelle avec la manche d'une chemise... Et l'on pourrait citer livre, ombre, page, poste, pendule, somme, etc. Quant à «après-midi», il autorise l'emploi du féminin et du masculin : «un» ou «une» après-midi, au choix.

Allons plus loin. Selon les linguistes, il n'est pas impossible que le genre des mots ait une influence sur nos représentations. Prenons un exemple cité de nouveau par Jean Pruvost. «Soleil» est masculin en français, mais féminin en allemand. A l'inverse, «Lune» est féminin en français et masculin en allemand. Eh bien, il en découle des associations différentes, notamment dans la littérature. Chez nous, l'astre du jour rime volontiers avec puissance et virilité - ce n'est pas pour rien que Louis XIV se faisait appeler le roi Soleil - tandis que la Lune est associée à des valeurs supposées féminines comme la discrétion et la douceur. Rien de tel outre-Rhin, où une tout autre perception a cours. A Munich, à Hambourg ou à Berlin, une femme peut ainsi lancer à son homme dans l'alcôve : «Ah, toi, ma belle Lune». Qu'en conclure ? Qu'ici comme ailleurs, l'usage règne et finit par trancher. Aussi, comme l'a remarqué Muriel Gilbert dans sa chronique de RTL Un bonbon sur la langue, Le petit Robert s'est-il sagement contenté d'indiquer dans sa dernière édition en ligne à l'entrée «Covid» : «nom masculin ou féminin». Aujourd'hui, le doute est permis. Dans quelques décennies, nous saurons.

M. F. -P.

(1) Un acronyme est, le plus souvent, un mot formé par les initiales de plusieurs mots. Par exemple : SNCF pour Société nationale des chemins de fer.
(2) Les secrets des mots, par Jean Pruvost, La librairie Vuibert.

Activités de l'artisanat traditionnel et des métiers

Le projet de révision de la nomenclature «bientôt» finalisé

Le projet de révision de la nomenclature des activités de l'artisanat traditionnelle et des métiers sera «finalisé, d'ici quelques jours, et transmis au secrétariat général du gouvernement pour examen», a déclaré, mercredi à Médéa, le directeur général de l'artisanat et du travail familial.

«Un groupe de travail planche actuellement pour apporter les dernières retouches à la mouture finale du projet de révision de la nomenclature des activités de l'artisanat et des métiers traditionnels qui sera soumise prochainement aux services du secrétariat général du gouvernement pour examen et approbation», a indiqué Kamel Ed-Dine Bouame, en marge des travaux d'un groupe d'experts, qui s'est réuni à Médéa. S'inscrivant dans une optique d'adaptation du secteur de l'artisanat et des métiers traditionnels aux nouvelles conjonctures économiques, le projet en question est appelé, selon ce responsable, à «impulser une nouvelle dynamique à ce secteur, de mieux l'organiser, le rendre plus performant, que ce soit en terme d'emploi, de valeur ajoutée ou de diversification», a expliqué le DG de l'artisanat et du travail familial auprès du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial.

Les modifications apportées à l'ancienne nomenclature, promulguée en 1997, à laquelle ont été introduits quelques rajouts en 2007, visent à doter le secteur d'un outil susceptible de hisser l'activité artisanale aux standards internationaux, de lui permettre d'accompagner l'évolution des métiers traditionnels, de s'adapter également au progrès technologique, tout en assurant la pérennité et la sauvegarde du savoir-faire local, a précisé le même responsable. La nouvelle nomenclature, fruit de plusieurs mois de travail impliquant différents secteurs, comportera 362 activités et métiers traditionnels, alors que l'actuelle nomenclature ne renferme que 339 activités, a révélé Kamel Ed-Dine Bouame, en faisant observer qu'en sus de l'élargissement de la liste des activités et des métiers traditionnels, 200 sous activités artisanales, couvrant 38 domaines, ont été incluses dans ledit projet de révision. Le but de l'introduction de nouvelles activités, mais aussi d'intégrer des sous activités en relation directe avec le secteur de l'artisanat et les métiers traditionnels, est de «densifier le tissu artisanal dans le pays, la création de nouveaux emplois, grâce notamment aux nouvelles activités proposées, offrir de nouvelles opportunités d'insertion professionnelle au profit des femmes au foyer et contribuer, surtout, à l'effort économique du pays», a-t-il conclu.

R. C.

vie pratique

nutrition

La courgette, riche en vitamines et en minéraux

La courgette est un aliment extrêmement intéressant dans la mesure où elle est riche en antioxydants, en vitamines et en minéraux tout en restant pauvre en calories. Retour sur cet allié incomparable.

Disponible sur nos étals tout au long de l'année, la courgette reste un légume d'été. Cette cucurbitacée composée à 95% d'eau est certes peu calorique, mais source de nombreux éléments essentiels au bon fonctionnement de l'organisme.

Elle se décline à l'infini et se consomme crue, en salade, cuite, sautée, frite, en soupe selon les préférences.

Un légume riche en vitamines

La courgette est un légume particulièrement riche en antioxydants. Tout d'abord, elle contient du bêtacarotène - aussi connu sous le nom de provitamine A - qui permet la synthèse de la vitamine A (rétinol) lorsque le corps en a besoin. Non seulement celle-ci est essentielle au bon développement des cellules, mais elle participe aussi à la croissance osseuse, à l'immunité et à la santé des tissus.

Par ailleurs, la courgette contient de nombreuses vitamines du groupe B : vitamine B1, B2, B6, mais aussi la vitamine B9 qui diminue les risques de malformations neurologiques chez les fœtus. Lorsqu'on sait que cette vitamine (comme toutes celles du groupe B d'ailleurs) est mieux absorbée si elle est consommée au cours d'un repas, la courgette prend tout son intérêt. Elle est également riche en vitamine C, indispensable au dynamisme et au fonctionnement optimal du système immunitaire ainsi qu'au métabolisme du collagène, la protéine la plus abondante du corps.

Enfin, la courgette contient de bonnes quantités de vitamine K qui participe à la prévention de l'ostéoporose.

Une importante source d'antioxydants

La courgette est également un aliment riche en antioxydants : la vitamine C et la vitamine E. Concrètement, ils permettent la neutralisation des radicaux libres, ses substances nocives qui endommagent les cellules de l'organisme et sont responsables d'un certain nombre de pathologies liées au vieillissement des tissus.

De plus, la courgette est un des légumes parmi les plus riches en lutéine et en zéaxanthine, deux caroténoïdes fortement antioxydants également. Ces deux substances pourraient aider à protéger de certaines pathologies oculaires telles que la cataracte ou la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

Autre particularité essentielle, la courgette apporte de la rutine (vitamine P), un bioflavonoïde qui lutte contre l'oxydation du mauvais cholestérol. Il s'agit donc d'un antioxydant supplémentaire qui ralentit l'apparition de l'athérosclérose, un des facteurs de certaines maladies cardio-vasculaires. De plus, la rutine aide à traiter certaines pathologies de l'œil, notamment en faisant baisser la tension intraoculaire.

Minéraux et d'oligo-éléments à gogo

Outre les vitamines, la courgette, qui contient une très grande quantité d'eau, est très riche en minéraux et oligo-éléments. Elle apporte ainsi du calcium, du cuivre, du fer, du manganèse, du phosphore, du potassium, du sélénium, du sodium et du zinc.

Outre ses nombreux apports en vitamines, antioxydants et minéraux, la courgette est aussi riche en fibres alimentaires (jusqu'à 1,5 gramme pour 100 g), essentielles pour améliorer le transit intestinal et luter contre la constipation.

Météo

Dimanche 12 juillet : 28°C

Dans la journée :
Ciel dégagé
max 28°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

Dans la nuit :
Ciel dégagé
20°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 05:35
Coucher du soleil : 20:14

Peau grasse à imperfections : quels rituels beauté pour le visage et le corps ?

Points noirs, microkystes, nodules, boutons… A l'âge adulte, ce phénomène des imperfections concerne surtout les peaux épaisses et grasses. Après la ménopause, il devient plus rare. Les gestes à adopter pour prendre soin de ces peaux sujettes à l'acné.

On parle ici des peaux mixtes à grasses avec des imperfections. «Le mot imperfection est très vague. Cela peut aller de trois boutons sur le bas du visage, jusqu'à une forme d'acné sévère. À moins qu'elles soient sensibilisées par des soins dermatologiques, l'eau du robinet associée à des produits qui se rincent convient souvent très bien. Même si ces peaux sont réputées plus résistantes que les autres, il faut les ménager et ne pas les dessécher.

Pour le visage : un soin en profondeur une fois par semaine. La panoplie pour la toilette des peaux grasses est large, mais gare au décapage quotidien !

Étape 1 : pour démaquiller, il faut utiliser une texture type gelée micellaire qui va dissoudre – avec ses huiles – les particules de maquillage. Quand la peau est grasse, les produits lavants sont souvent trop agressifs.

Étape 2 : laver à l'eau, avec un gel sans savon ou un bain dermatologique.

Étape 3 : en rinçage, une lotion douce et astringente – avec des actifs comme le cuivre, le zinc, la bardane ou le saule – peut être conseillée. Des gouttes de citron sur un coton, avec un peu d'eau thermale, seront parfaites.

Recette du jour

CANNELLONIS À LA BOLOGNAISE

INGRÉDIENTS

- 12 cannellonis
- 250 g de viande hachée
- 150 g de Mozzarella râpée
- crème fraîche
- 1 oignon
- 2 gousses d' ail
- 2 tomates
- 1 boite de coulis de tomates
- origan
- sauge
- thym
- sel et poivre
- huile d'olive

Préparation

Émincez finement oignon et ail (une gousse d'ail).

Faites chauffer un peu d'huile dans une grande poêle ou une sauteuse.

Faites revenir à feu vif oignons et ail durant quelques minutes. Baissez le feu, et laissez au chaud à feu doux.

Incorporez la viande hachée, en la fractionnant bien à l'aide d'une fourchette pour éviter les morceaux.

Bien remuer durant la cuisson, à feu moyen.

Incorporez le concentré de tomates. Le feu ne doit pas être trop fort, afin de pouvoir bien délayer la viande.

Ajoutez origan, sauge et thym, sel et poivre à votre convenance.

La dernière étape de cette partie consiste à arrêter le feu, couvrir et réserver à proximité.

Faites préchauffer le four (Thermostat 6, 180°. Pelez les tomates, émincez-les finement en gardant bien le jus. Écrasez le tout à la fourchette. Faites cuire dans une poêle à feu moyen, avec un filet d'huile d'olive. Assaisonnez, poivrez et salez à votre convenance.

Laissez réduire à feu doux durant une dizaine de minutes, sans couvrir pour laisser l'eau s'évaporer. Coupez le feu et réservez. Faites bouillir une casserole ou une cocotte pleine d'eau.

À feu moyen, y faire cuire les cannellonis 5 minutes en vous référant au paquet. Dès qu'ils sont cuits, sortez-les de l'eau avec délicatesse (à l'aide d'une écumoire) et réservez-les sur une feuille absorbante ou un tissu propre. Incorporez à la préparation de viande hachée la crème fraîche. Farcissez délicatement les cannellonis avec la préparation, sans les déchirer (aidez-vous d'une poche à douilles pour une réussite totale). Déposez-les dans un plat à gratin graissé avec quelques cuillères d'huile d'olive ou au beurre. Nappez avec la sauce aux tomates.

Dernière étape : Recouvrez de Mozzarella, d'origan, sauge et thym. Si le four est chaud, enfournez le plat à mi-hauteur. Laissez cuire 45 minutes environ. Surveillez en fin de cuisson, pour que le fromage soit tout juste doré.

Horaires des prières

Dimanche 21 dhou el qada 1441 :
12 juillet 2020

Dhor 12h50
Asser 16h42
Maghreb 20h14
Icha 21h52

Lundi 22 dhou el qada 1441 :
13 juillet 2020

Fedjr 03h38

numéros utiles

SANTÉ

Samu :
021.54.14.10/23.50.50

CHU Mustapha :
021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :
021.91.21.63

CHU Beni Messous :
021.93.11.90

CHU Baïnem :
021.81.61.13

CHU Kouba :
021.58.90.14

Ambulances :
021.60.66.66

Dépannage Gaz :
021.68.44.00

Dépannage Electricité :
021.68.55.00

Service des eaux :
021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :
021.61.00.17

Sûreté de wilaya :
021.63.80.62

Gendarmerie :
021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene
021.54.15.15

Air Algérie (Réservation)
021.28.11.12

Air France :
021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :
021.42.33.11/12

SNTF :
021.76.83.65/73.83.67

SNTR :
021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :
021.74.82.52

Hôtel Hilton :
021.21.96.96

Hôtel Sofitel :
021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :
021.37.77.77

Hôtel Mercure :
021.24.59.70/85

Transfert

Boussouf jouera au KV Courtrai et au PSV Eindhoven lors des deux prochaines saisons

→L'ES Sétif a confirmé vendredi le transfert de l'ailier droit international algérien des moins de 20 ans (U20) Ishak Boussouf, pour un contrat de cinq ans avec la société faîtière City Football Group, contre un chèque de 900 000 euros et jouera sa première saison au KV Courtrai (Div. 1 belge), a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football.

Ishak Boussouf pourrait rejoindre Manchester City. (Photo › D. R.)

Le natif de Mila (Est de l'Algérie), âgé de 18 ans, jouera sa première saison (2020-2021) à titre de prêt au KV Courtrai, avant d'endosser la saison d'après (2021-2022) le maillot du PSV Eindhoven (Div. 1 néerlandaise), précise l'Entente dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, soulignant que le joueur va se déplacer pour passer la traditionnelle visite médicale après la levée du confinement.

Boussouf pourrait rejoindre Manchester City (Premier League anglaise de football), où évolue l'ailier international algérien Riyad Mahrez, «s'il parviendrait à s'imposer. Dans le cas contraire, il rejoindra le club de Lommel SK (Div. 2 belge)», poursuit l'ESS. «Les négociations avec le City Football Group ont duré quatre mois. Le joueur a signé son contrat le mercredi 8 juillet, l'ensemble des documents ont été envoyés par internet. L'ESS va bénéficier de 10% du montant d'un futur transfert du joueur. Après la levée du confinement, l'Entente va signer un contrat avec cette société pour le transfert de jeunes joueurs du club à l'étranger», poursuit le communiqué. Auteur de belles prestations sous le maillot sétifien, Boussouf n'a pas tardé à taper dans l'œil de recruteurs étrangers. En janvier dernier, il avait reçu deux offres de l'AS Monaco et du Stade rennais, mais il a préféré prolonger son contrat de deux saisons avec l'Entente.

Le City Football Group est une société faîtière créée afin d'administrer les relations entre différents clubs liés à Manchester City. Cette société est elle-même gérée par une holding du nom de Abu Dhabi United Group (ADUG), qui détient 78% des parts, par un consortium d'entreprises publiques de Chine, China Media Capital et CITIC Group, qui détient 12% des parts, et par la multinationale américaine Silver Lake Partners (10% des parts).

Huit clubs ont rejoint le City Football Group : New York City FC (Etats-Unis), Melbourne City FC (Australie), Yokohama F. Marinos (Japon), Gérone FC (Espagne), Club Atlético Torque (Uruguay), Sichuan Jiuniu FC (Chine), Mumbai City FC (Inde) et Lommel SK (Belgique).

EN DEUX MOTS

L'Algérien Naoufel Khacef souhaite rester chez les Girondins

L'arrière gauche algérien Naoufel Khacef, a réitéré son souhait de rester à aux Girondins de Bordeaux, Ligue 1 du championnat de football français.

«Bien sûr que je souhaite rester aux Girondins. C'est pour cette raison que je suis encore à Bordeaux. Je me suis bien adapté à cette ville. Je l'aime bien. Je sais que je peux apporter un grand plus aux Girondins», a indiqué Khacef dans un entretien au site webgirondins.

Sur le plan sportif, l'ancien joueur du NA Hussein Dey a été validé par tout le monde. Ce qui bloque sa situation avec les Girondins Bordeaux une action en justice.

Le transfert de l'international algérien U23 a créé une véritable polémique au sein du club bordelais après la plainte déposée par l'agent de joueurs Mehdi Aït Ahmed dans ce dossier.

«En fait ce n'est pas terminé. Monsieur Longuépée (président des Girondins, ndlr) a dit que si une solution était trouvée avec l'agent Mehdi Ait-Ahmed concernant la plainte qu'il a déposée, je pourrais rester sur Bordeaux», a conclu Naoufel Khacef.

Impact du Covid-19

La presse sportive algérienne touchée de plein fouet

→Réduction du nombre de pages et du tirage, effectif diminué, grille de programmes TV chamboulée : la presse sportive algérienne, écrite et audio-visuelle, n'a pas été épargnée par la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), se trouvant souvent devant un véritable casse-tête pour offrir aux fidèles un produit consistant et de qualité. Avec la suspension des différentes compétitions sportives, décidée par les pouvoirs publics depuis le 16 mars, les journalistes sportifs algériens se sont retrouvés dans une situation embarrassante avec la hantise de lendemains incertains en raison de circonstances inhabituelles. «La suspension du championnat a provoqué un manque flagrant de matière, il y a eu des conséquences majeures sur l'ensemble de la presse sportive. C'est une véritable paralysie qui a provoqué notamment la réduction, de moitié, de la publicité et du nombre de pages. C'est une crise à laquelle on doit faire face actuellement», a déclaré à l'APS, Djamel Touafek, directeur de la rédaction du quotidien Info Sport.

Impact «énorme» et crise «palpable»

Ali Hamouche, rédacteur en chef du quotidien *Le Buteur*, a relevé l'obligation de s'adapter à cette «situation exceptionnelle», soulignant qu'une série de mesures ont été prises. «Nous avons réduit le nombre de pages et le tirage d'exemplaires. Le contexte actuel nous a contraints à couvrir l'actualité des principaux clubs uniquement. Les correspondants qui suivaient les formations des divisions inférieures ont été priés de cesser provisoirement leur collaboration, c'est un cas de force majeure, tandis que les journalistes permanents ont été invités à apurer leurs congés, en l'absence de matière et d'activités», a-t-il expliqué. A l'instar de son confrère Djamel Touafek, Ali Hamouche n'a pas omis de lancer «un appel aux autorités, notamment le ministère de la Communication, premier responsable du secteur, pour aider la presse algérienne en cette période de crise qui a secoué l'ensemble des journaux sans exception». La chaîne de télévision El-Heddaf TV, unique canal dédié au foot dans le champ médiatique algérien, n'a pas été épargnée par la pandémie de Covid-19. Pour Redouane Bouhanika, rédacteur en chef de cette chaîne et présentateur de l'émission «Belmekchouf», «l'impact a été énorme». «Meubler notre grille est devenu chose très difficile. La suspension du championnat national et l'absence d'activités nous a poussés à diffuser des programmes d'autres disciplines comme le tennis et l'athlétisme, alors que la chaîne est dédiée exclusivement au football», a-t-il expliqué. Egalement responsable du quotidien *El-Heddaf*, Bouhanika a indiqué que le journal a été dans l'obligation de procéder à une réorganisation afin de s'adapter à cette situation «exceptionnelle». «Le tirage a été sensiblement réduit. Nous sommes passés de 50 000 exemplaires à 6 000. L'impact de la pandémie a été énorme pour nous. Nous avons aussi réduit automatiquement notre effectif, la plupart des journalistes ont été priés d'épurer leurs congés, mais je tiens à signaler qu'aucun élément n'a été licencié. Le journal *El-Heddaf Eddouali* (réservé exclusivement au foot international, ndlr) a cessé de paraître, nous l'avons fusionné provisoirement avec le quotidien *El-Heddaf*, en attendant de jours meilleurs».

«Donner le meilleur et le plus important»

Pour Smaïl Mohamed Amokrane, journaliste au quotidien *Compétition*, la conjoncture difficile que traverse la presse sportive nationale implique la nécessité d'offrir au lecteur le contenu «le plus important», comme conséquence du passage d'une édition 24 pages à 16.

«Nous essayons de donner le meilleur et le plus important, déjà c'est la règle d'or en journalisme. Le souhait de tout le monde est un retour de l'activité sportive, comme cela a été le cas en Europe, et bientôt en Tunisie et au Maroc. Les journalistes sportifs sont étroitement liés aux conséquences de la crise sanitaire ayant touché clubs et joueurs». Spécialisé dans l'actualité de l'équipe nationale et de ses joueurs, Smaïl Mohamed Amokrane a relevé la difficulté de recueillir des informations de certains «grands» clubs de l'élite en cette période d'arrêt du championnat. Ce journaliste a regretté «le sort cruel réservé à certains journaux, à l'image de *La Dépêche de Kabylie*, qui ont dû mettre la clé sous le paillasson. Nous sommes de tout cœur avec ces journalistes qui se sont retrouvés du jour au lendemain au chômage».■

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Evocation : Saib Moussa

L'enfant terrible de Theniet el Had

→Moussa Saib est né le 6 mars 1969 à Theniet el Had dans la wilaya de Tissemsilt. C'est un footballeur international qui a eu le privilège de remporter la toute première Coupe d'Afrique des nations en 1990 avec ses compères Madjer, Amani, Cherif el Ouazzani, Rahim, Megharia, Osmani, Aït Abderahmane, Adghigh, Serrar, Adjas, Benhalima, Hadi, Kadri, Menad...

Saïb a eu une carrière exemplaire. (Photo › D. R.)

Saib puise ses origines de son village parental kabyle, Ouacif. Moussa est l'aîné d'une famille de neuf enfants. C'est un garçon très timide et précoce qui sait dire par moment ce que les gens pensent tout bas. Il a commencé à taper dans un ballon alors qu'il n'était que tout petit. Sa première licence, il l'a signée au sein du club de Theniet el Had en catégorie de jeunes à l'âge de onze printemps. Il y restera durant plus de sept longues années. En 1987, lorsqu'il atteint l'âge des dix huit printemps, Moussa Saib perd brutalement son père et devint en quelque sorte le responsable de la famille. Il était étudiant, mais il ne se préoccupait que du football et négligeait en quelque sorte ses études alors qu'il s'apprêtait à passer son baccalauréat (diplôme qu'il ratera finalement). Il sera perturbé par la lourde responsabilité que son père lui a laissée. Il ne sait que jouer au football, et il fallait faire un choix. Il se consacrera aux entraînements qui passent de trois séances par semaine à trois séances par jour. Il se fait repérer par les dirigeants de la grande formation d'Ezzerga de la JSM Tiaret, une formation de football de la première division avec qui il effectua une première saison remarquable en 1987-1988. Moussa a fait son apprentissage parmi l'élite grâce à cette formidable formation des Bleus où il est remarqué par les responsables du football algérien qui le convoque pour porter le maillot national. C'est grâce à Lemoui Kamel qu'il sera aligné pour la première fois pour disputer les éliminatoires de la Coupe du monde de 1990.

Il joua sa première rencontre internationale en étant titulaire indiscutable face à la redoutable équipe du Zimbabwe alors qu'il n'avait à peine 20 ans. Il gagne en notoriété en devenant joueur international, mais aussi un élément indispensable et essentiel dans l'échiquier du coach Lemoui Kamel.

Cependant, Moussa Saib avait de l'ambition. Il décide de franchir un nouveau palier en rejoignant l'un des plus prestigieux clubs d'Algérie la JS Kabylie. Un club de cœur. Malheureusement, les dirigeants de la JSMT avec qui il est sous contrat refuse de le transférer, le considérant comme indispensable pour le club. Malgré les offres alléchantes financièrement de la JSMT et du MC Alger, le cœur de Moussa battait pour la JSK.

Finalement, il signe avec cette formation. Malheureusement, il se retrouve avec une double licence et la Fédération algérienne de football qui lui inflige une suspension de deux années. Un coup dur. Et bien qu'il appartenait à la JSK, Moussa ne peut jouer aucune rencontre, que ce soit en championnat ou en Coupe d'Afrique des clubs. Il avait de la volonté, du courage et du sérieux. Il n'a jamais cessé de s'entraîner le plus normalement du monde avec ses coéquipiers car malgré cette suspension, il a toujours été convoqué parmi les Verts, car les coachs qui se sont succédé voyaient en lui le joueur d'avenir.

Son palmarès est des plus éloquents. Moussa a porté les couleurs de Theniet el Had, de la JSMT, de la JSK, de l'AJ Auxerre, de Valence FC, de Tottenham, d'en Nasr de Riadh, puis une seconde tentative avec l'AJ Auxerre, l'AS Monaco, le FC Lorient, Dubaï SC puis un retour au sein de la JSK avec laquelle il remporte la Coupe d'Afrique des clubs champions de 1990, le championnat d'Algérie en 1990 et en 2004. Il remporte la Coupe d'Algérie en 1992 avec la JSK. Cela n'empêche que Saib a été sacré champion de France en 1996 avec l'AJA drivé par l'excellent Guy Roux. Il a été vainqueur de la Coupe de France en 1994 et 1996 avec l'AJA et en 2002 avec le FC Lorient sans oublier qu'il fut vainqueur de la league Cup avec Tottenham en 1999. Quel palmarès !

Que dire de Saib Moussa, si ce n'est qu'il fut un excellent footballeur. Il était la coqueluche des Verts. Il avait remplacé Lakhdar Belloumi pour mener à bien les attaques offensives de l'Equipe nationale étant donné que pour des raisons que nous ignorons, le ballon d'Or algérien ne fut pas retenu dans la composante de feu Kermali Abdelhamid. Saib a beaucoup donné à la JSK et à la sélection. Ce fut un professionnel au sens propre du terme, il fait partie de l'histoire de la balle ronde algérienne.

Kouider Djouab

A voir
- BeIN Sports 2 : Fiorentina - Hellas Vérone à 18h30
- Canal + Sport : Bournemouth - Leicester à 19

La Der

Exclusion des Coupes d'Europe : Manchester City fixé lundi

Le Tribunal arbitral du sport annoncera lundi prochain si le club anglais de Manchester City est ou non exclu pour deux ans des Coupes d'Europe, a annoncé vendredi l'institution basée à Lausanne (Suisse).

Le TAS fera connaître sa décision via un communiqué publié sur son site internet le 13 juillet à 10h30, a-t-il précisé.

Les Anglais contestent leur exclusion des Coupes d'Europe par l'UEFA pour non-respect du fair-play financier, une règle mise en œuvre depuis 2011 par la Confédération européenne de football pour limiter les déficits des clubs.

L'UEFA a infligé une amende de 30 millions d'euros à City, qu'elle accuse d'avoir surévalué ses revenus publicitaires portant sur la période 2012-2016.

Les pertes financières encourues par une absence de la scène européenne dépasseraient largement les 100 M EUR par an et ne seraient pas sans conséquences sur le train de vie du club anglais, d'autant que la Ligue des champions fait office de vitrine pour les propriétaires émiratis de City.

Mais la sanction, si elle était confirmée, n'empêcherait pas les «Cityzens» de poursuivre leur parcours en Ligue des champions pour la saison 2019-2020, avec un huitième de finale retour programmé le 7 août à domicile et à huis clos contre le Real Madrid (victoire 2-1 à l'aller).

Si le TAS statue en sa faveur, l'actuel deuxième de Premier League pourrait alors disputer la Ligue des champions la saison prochaine.

Autre grand d'Europe, l'AC Milan a été écarté pour la saison 2019-2020 des compétitions européennes après avoir enfreint les règles du fair-play financier, une décision confirmée en juin 2019 par le TAS.